



Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

COPIL n°6 – 25 novembre 2025



*La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire*





Ordre du jour

1. HISTORIQUE DE L'ANIMATION / MARCHÉ D'ANIMATION 2022-2025
2. RAPPELS SUR LES PÉRIMÈTRES ET DISCUSSIONS
3. RAPPELS DU DOCOB : ENJEUX
4. BILAN DE L'ANIMATION RÉALISÉE EN 2025
5. AUTRES PROGRAMMES/PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000
6. PERSPECTIVES
7. QUESTIONS DIVERSES





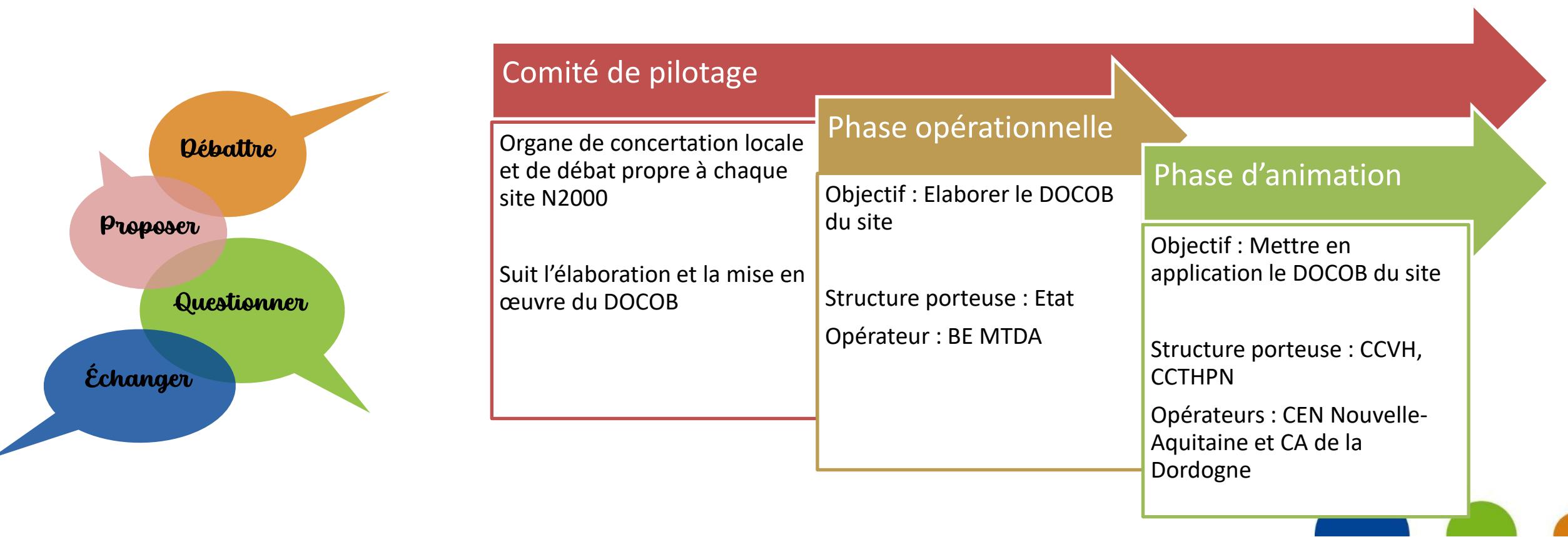
Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

HISTORIQUE DE L'ANIMATION / MARCHÉ D'ANIMATION 2022-2025

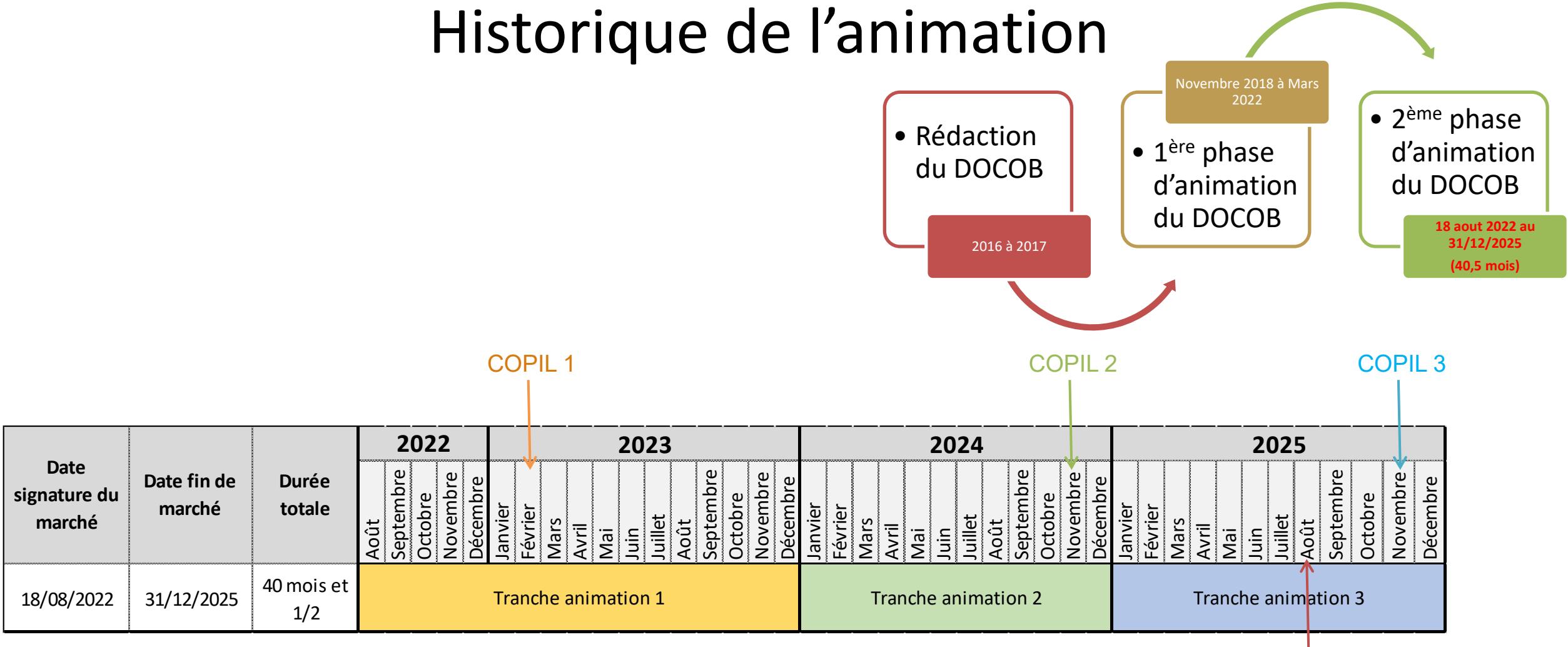


Natura 2000 - Différentes phases

- Pas une mise « sous cloche » de la nature
- Le choix de la concertation



Historique de l'animation



Avenant prolongation du marché
=> 31/12/2025

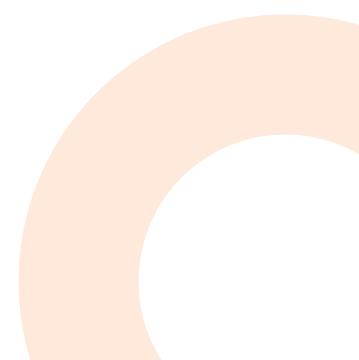
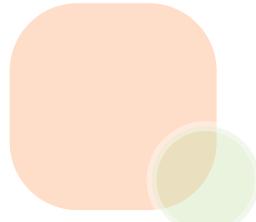


Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

RAPPEL DU DOCOB – PÉRIMÈTRES

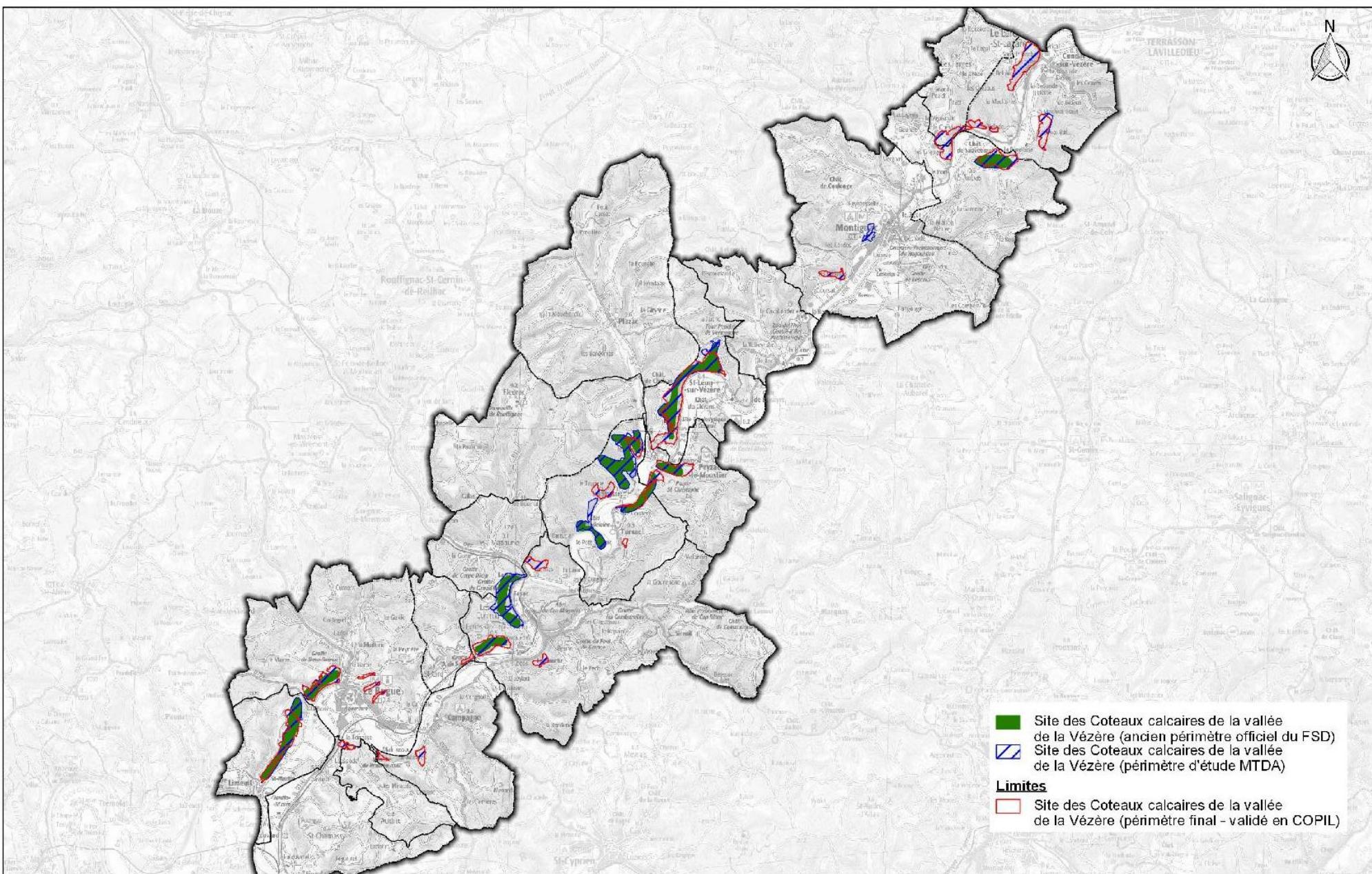


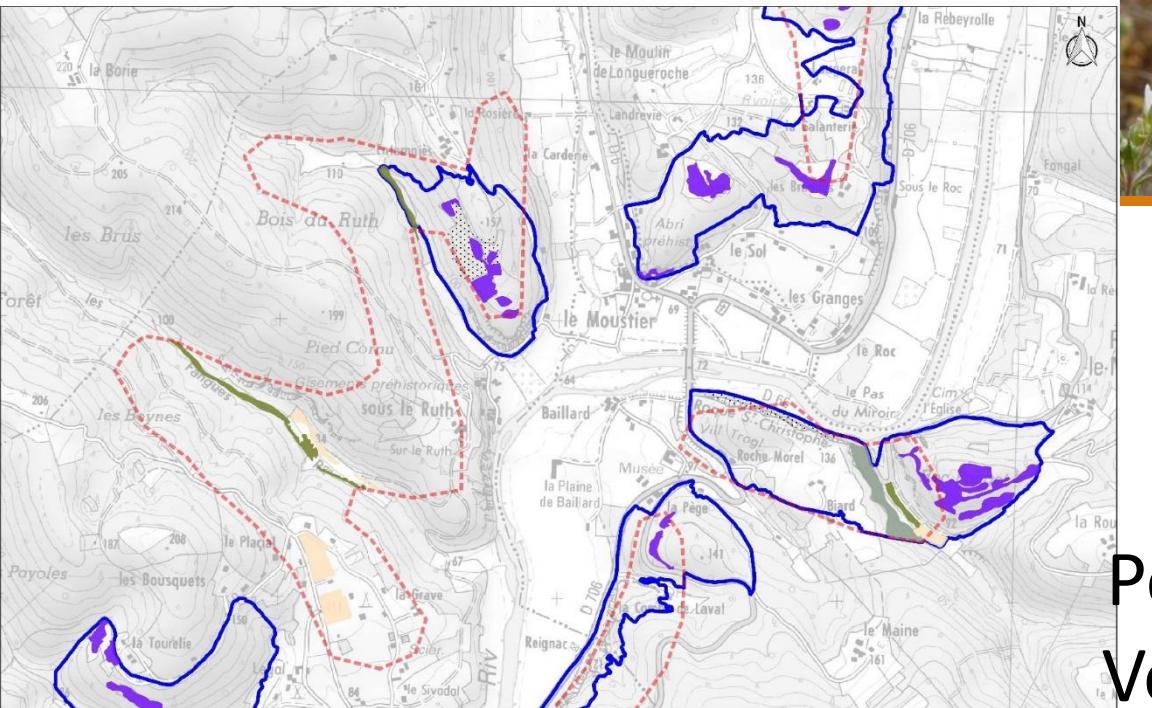
PÉRIMÈTRE DU SITE *HISTORIQUE*



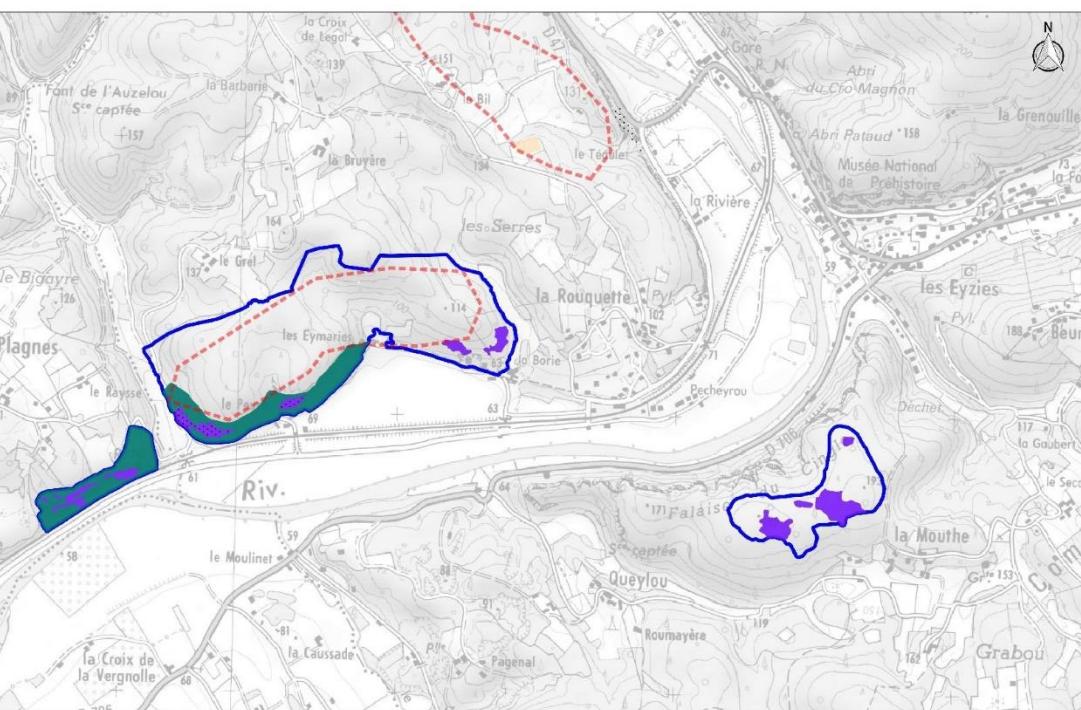
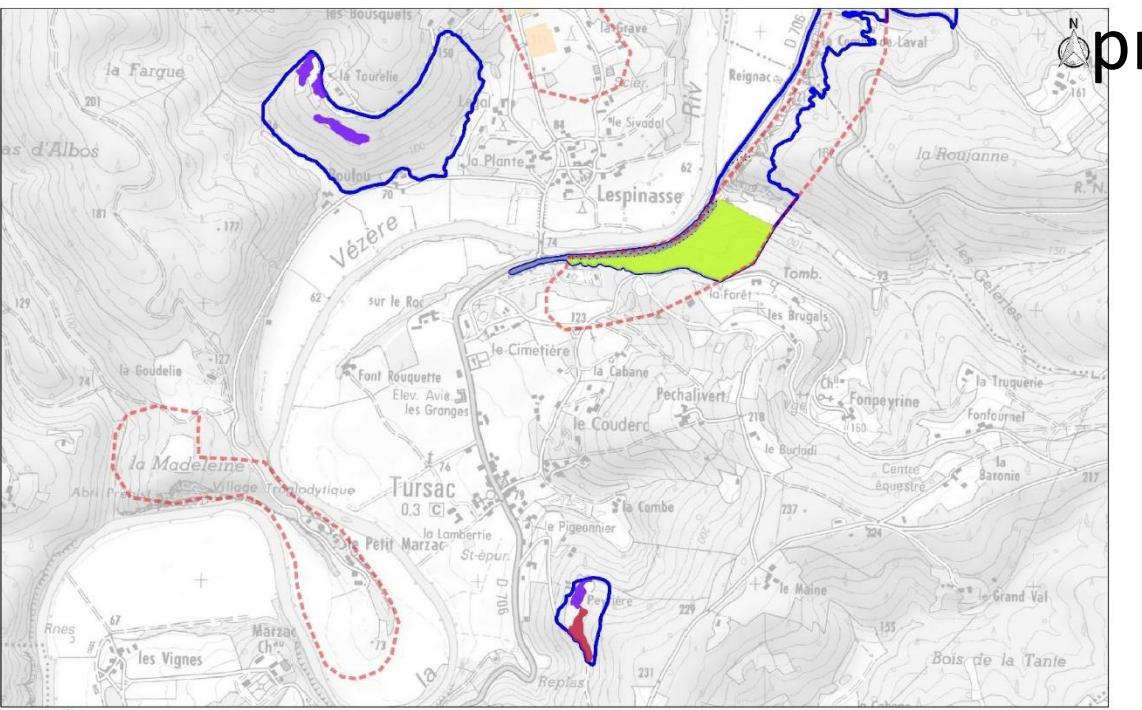
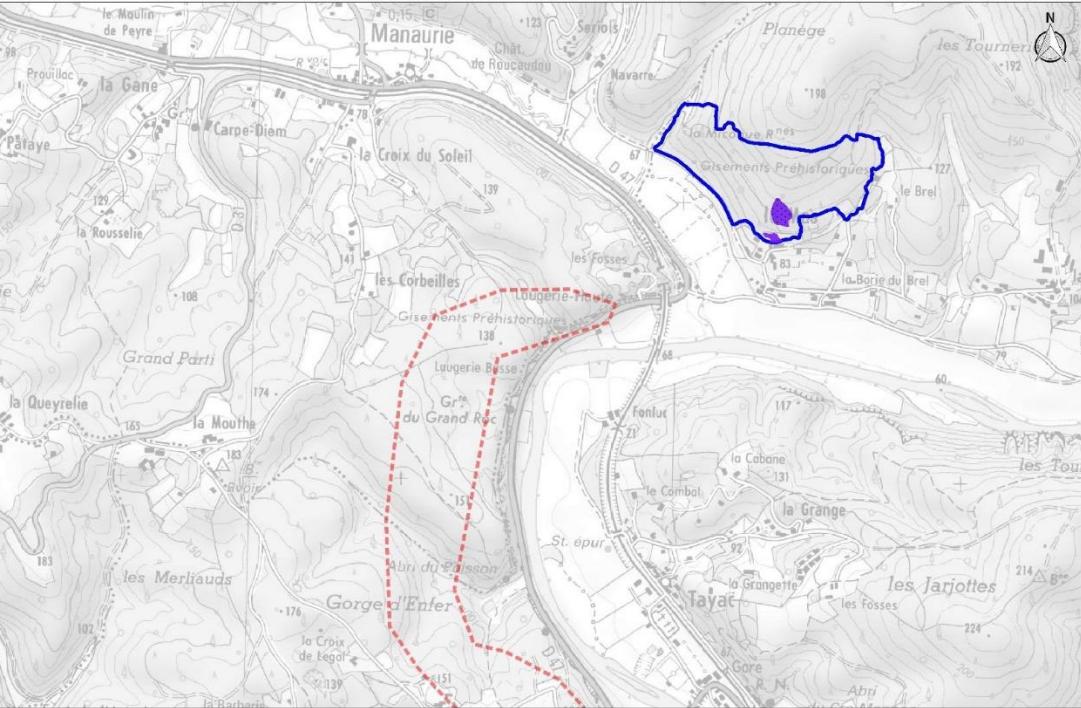


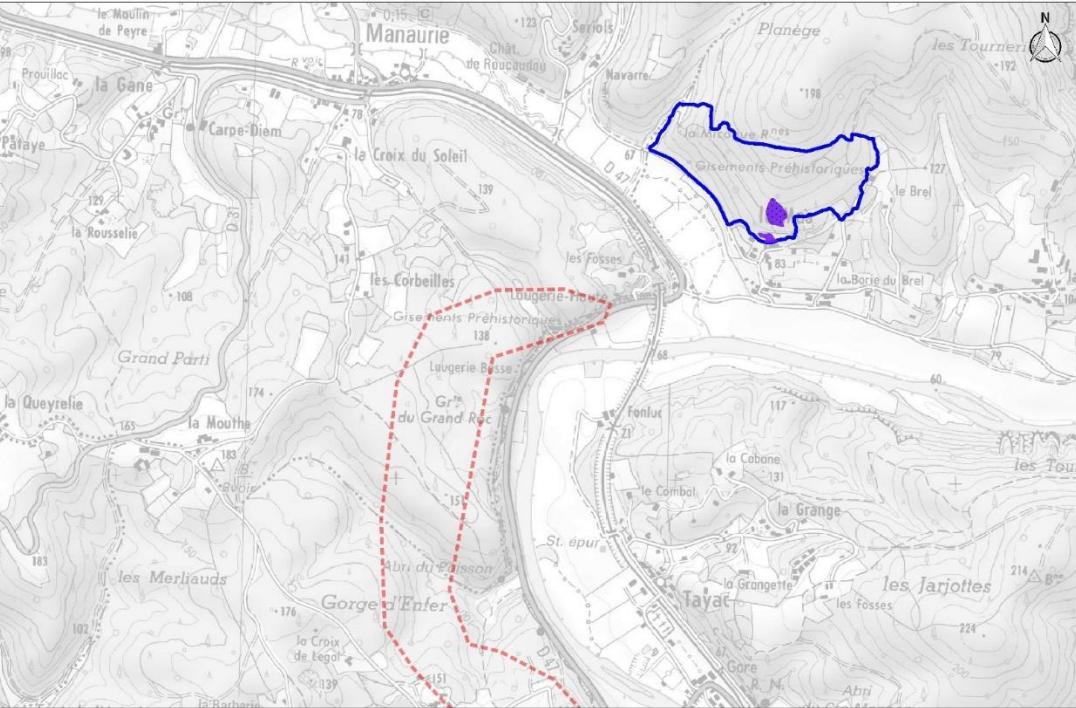
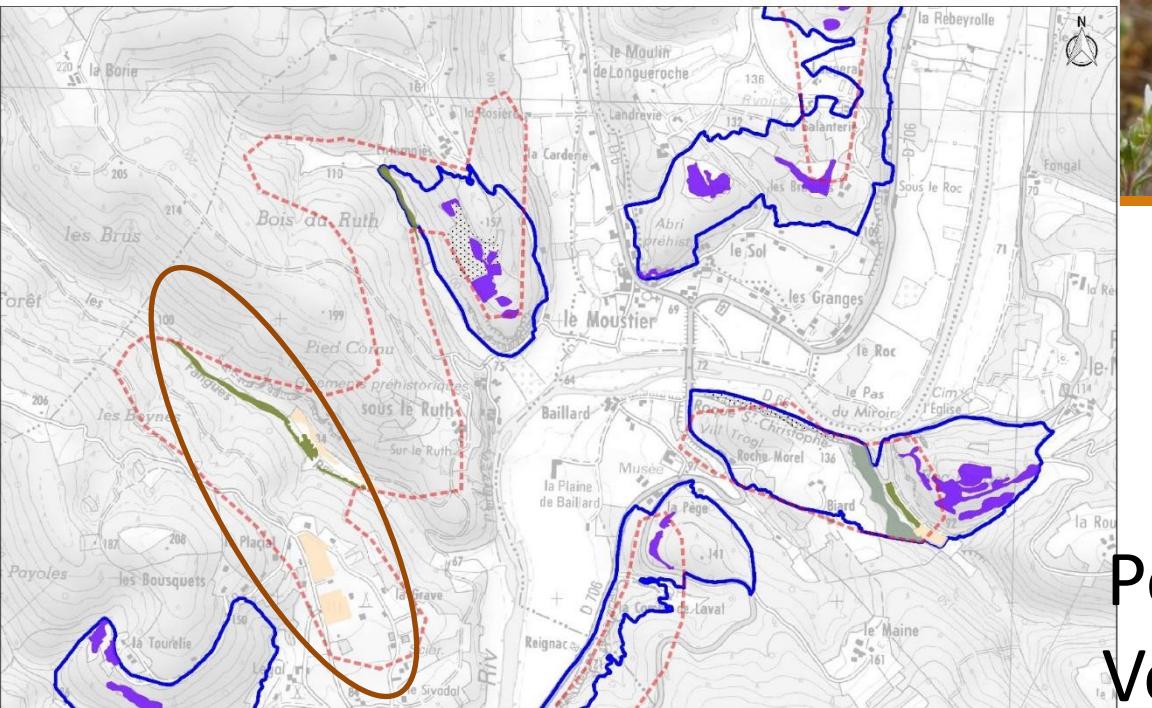
Périmètres : vue générale



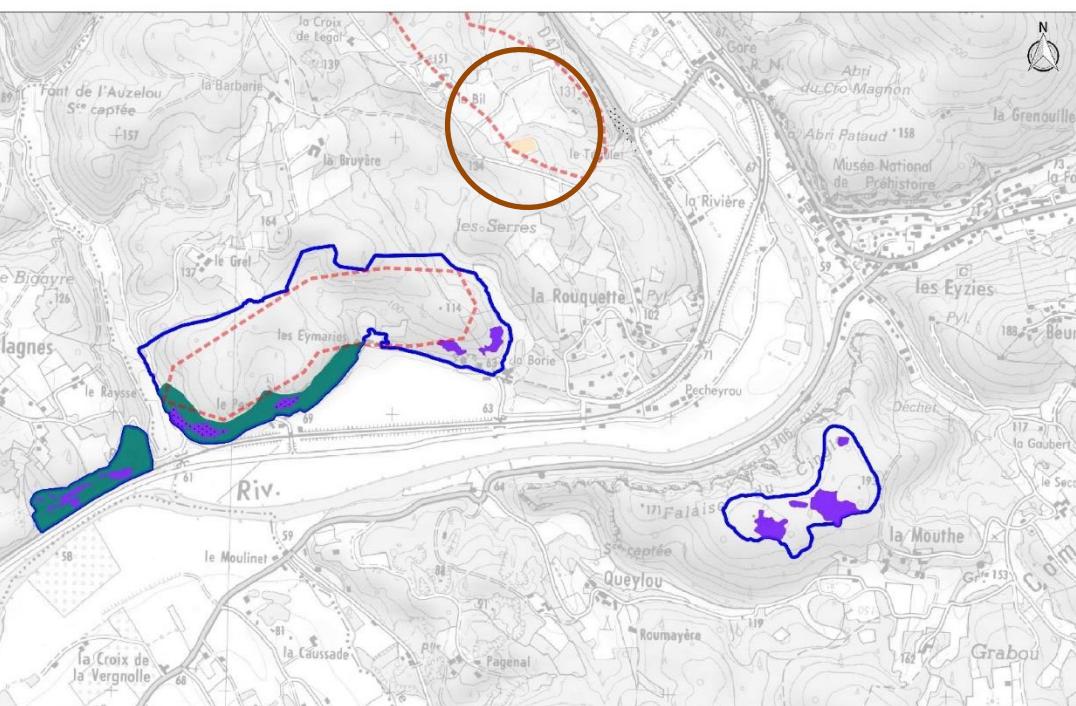
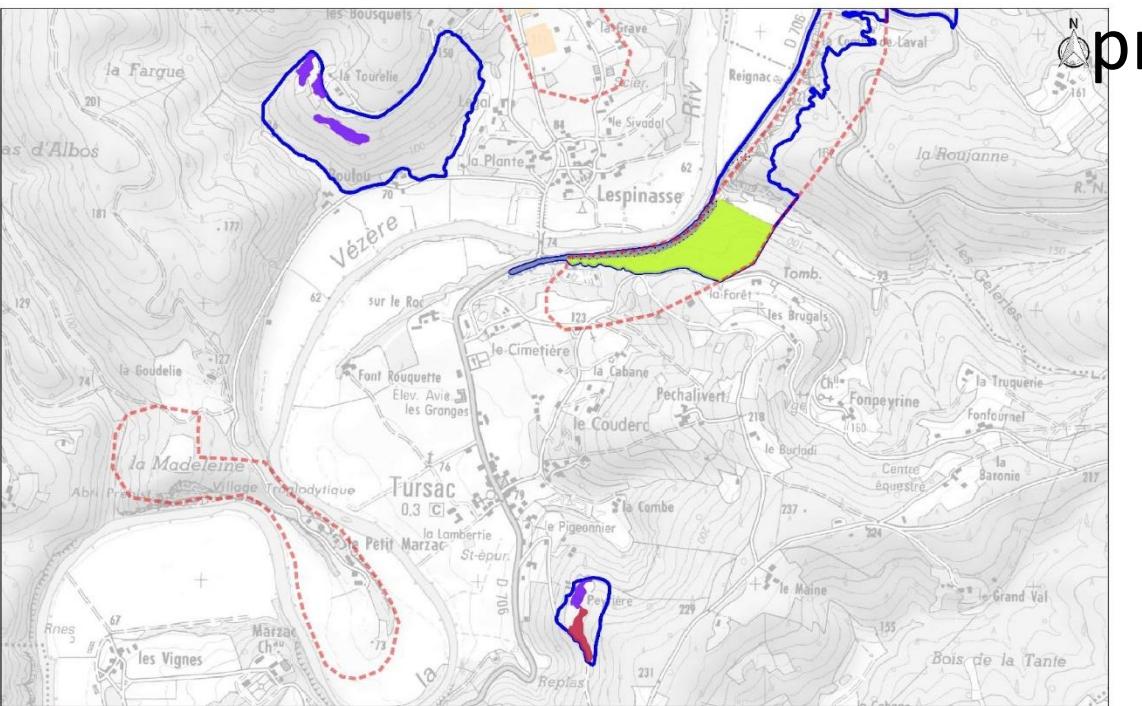


Périmètre :
Vérification
présence de
HIC





Périmètre :
Vérification
présence de
HIC





Périmètre : Vérification présence de HIC

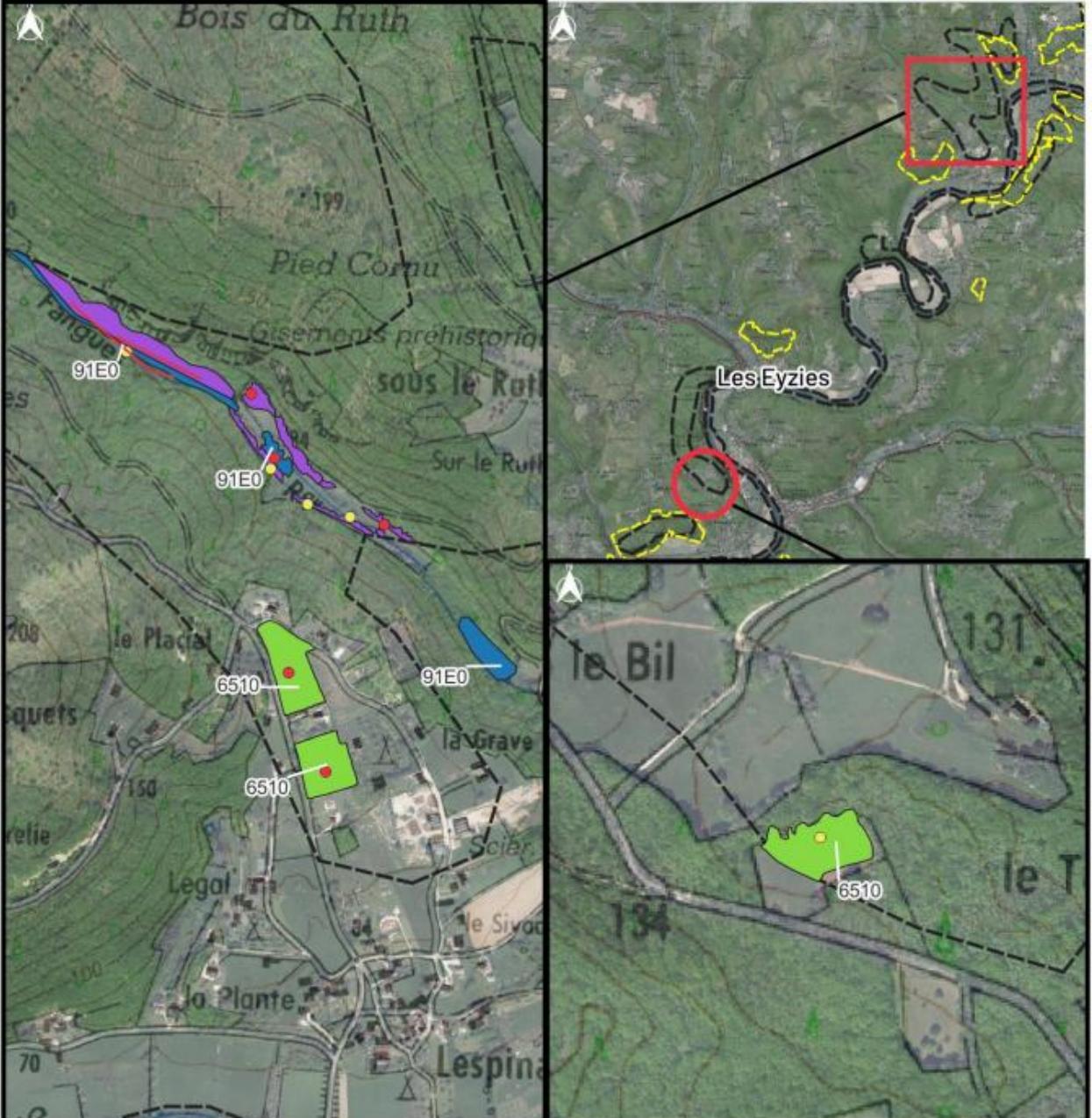


AVIS TECHNIQUE
APPUI TECHNIQUE AUX OPERATEURS NATURA 2000 EN NOUVELLE-AQUITAINE
Étude de l'éligibilité de 12 polygones aux habitats d'intérêt communautaire (HIC)

Opérateur technique	CEN Nouvelle-Aquitaine
Contact	Matthieu DUFFAU
Département concerné	Dordogne (24)
Expert CBNSA	Vincent VÉRITÉ

Date saisie	02/05/2025
Date réponse	24/11/2025
Réf. document	2025-EXP-VV001

- Relevés phytosociologiques
- Relevés phytosociologiques
- Relevés floristiques
- 6510-Pelouses maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)
- 91E0-Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno-Padion*, *Alnion incanae*, *Salicion albae*)
- Autres habitats (non HIC)
- Périmètre FSD initial
- Nouveau périmètre

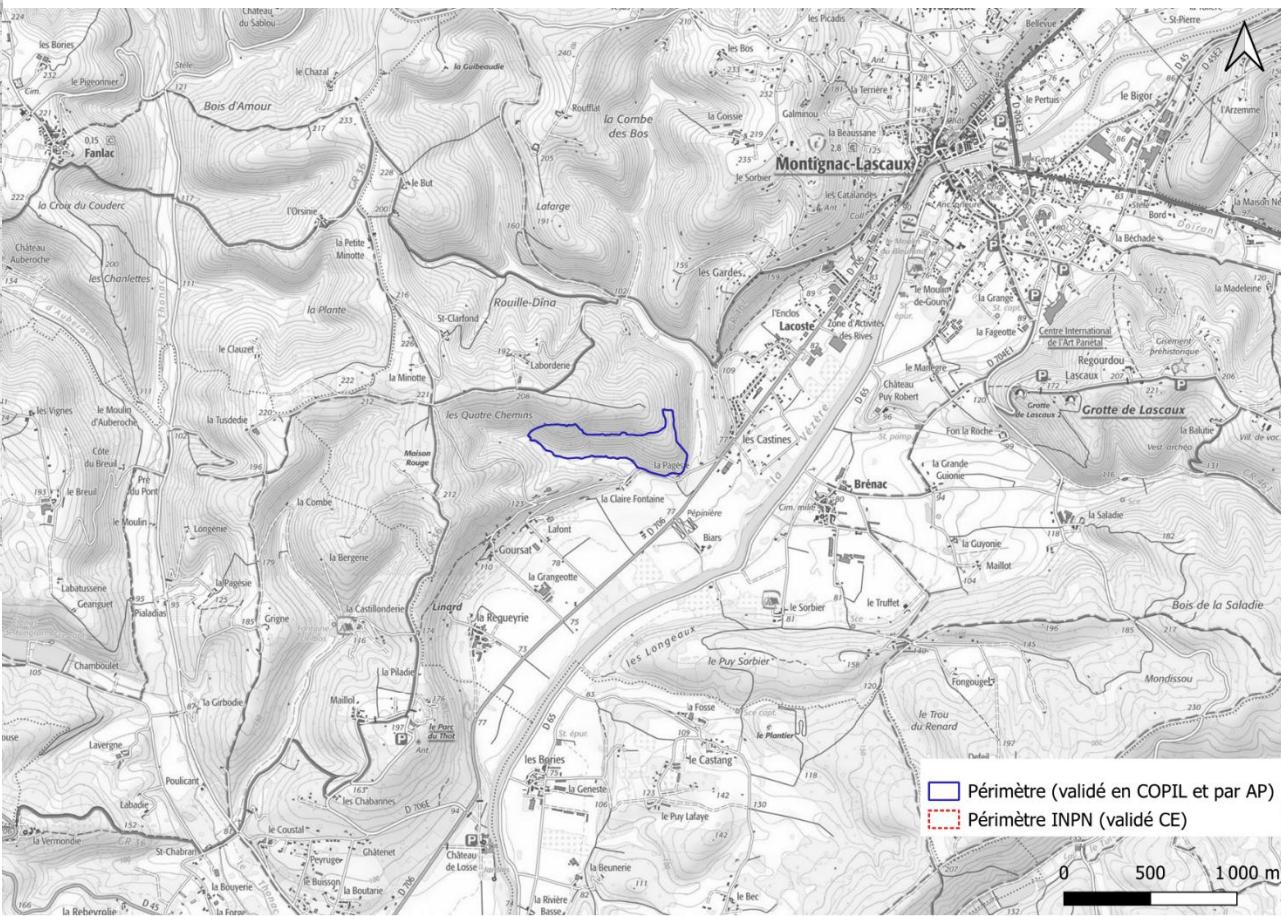
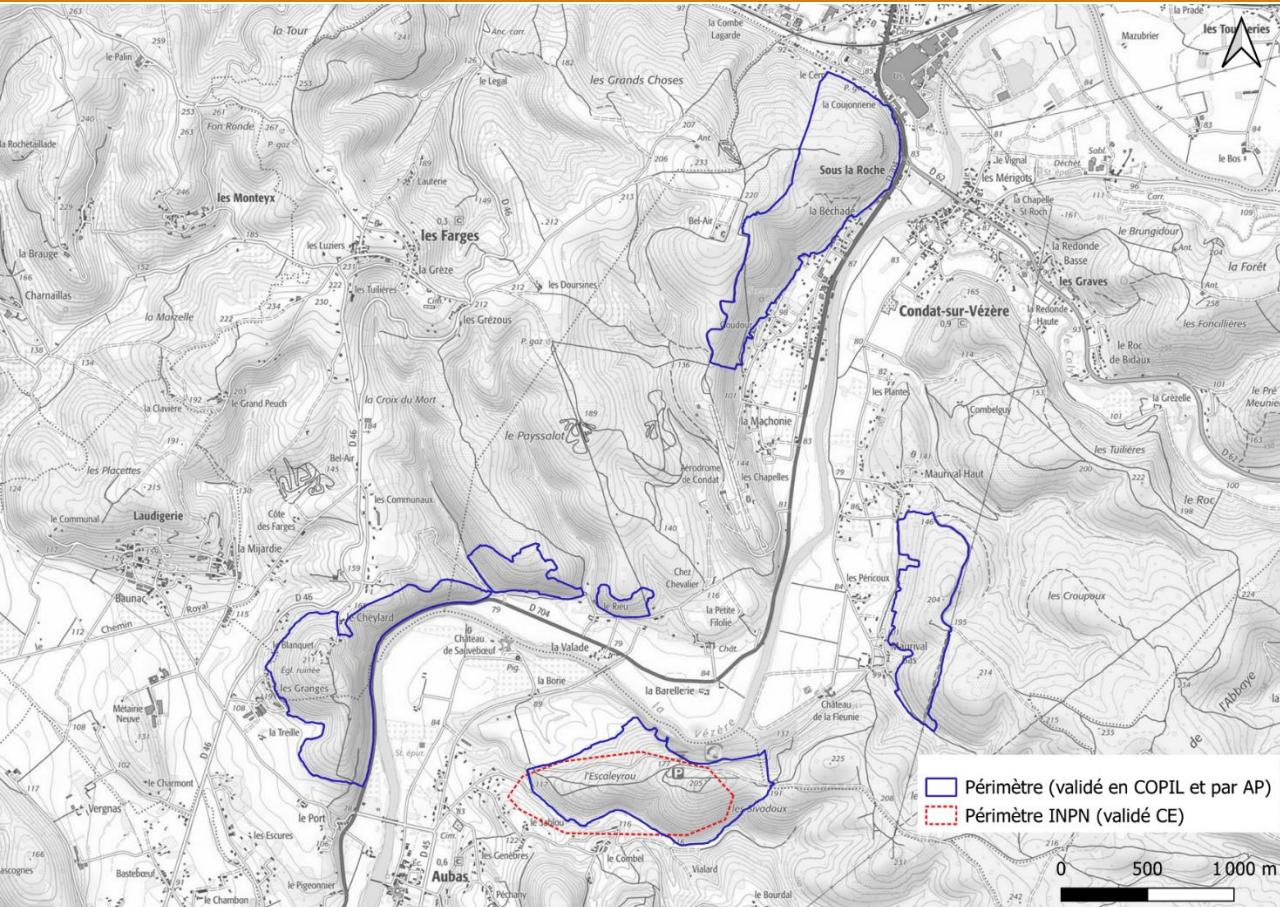


Cartographie des habitats d'intérêt communautaire des polygones évalués.

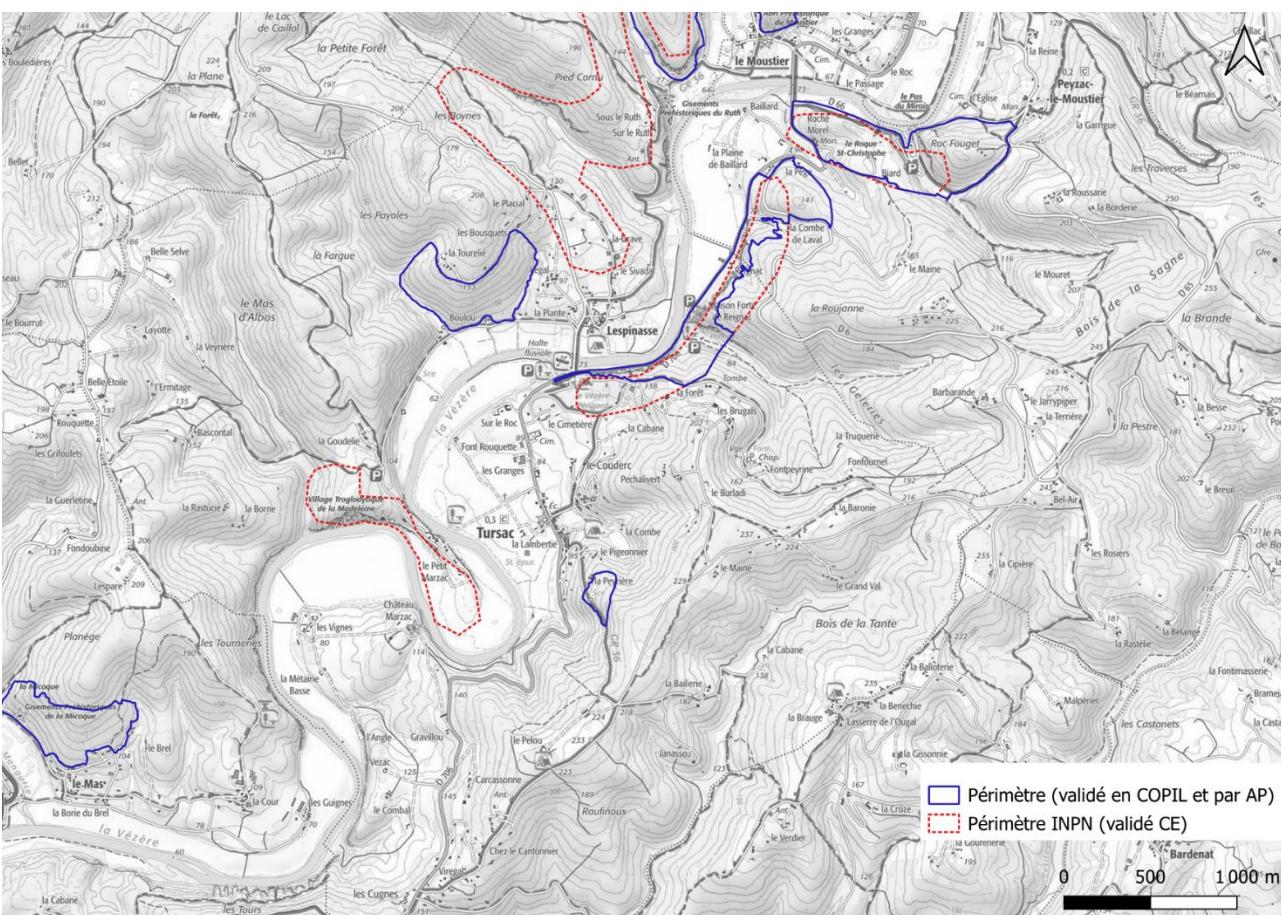
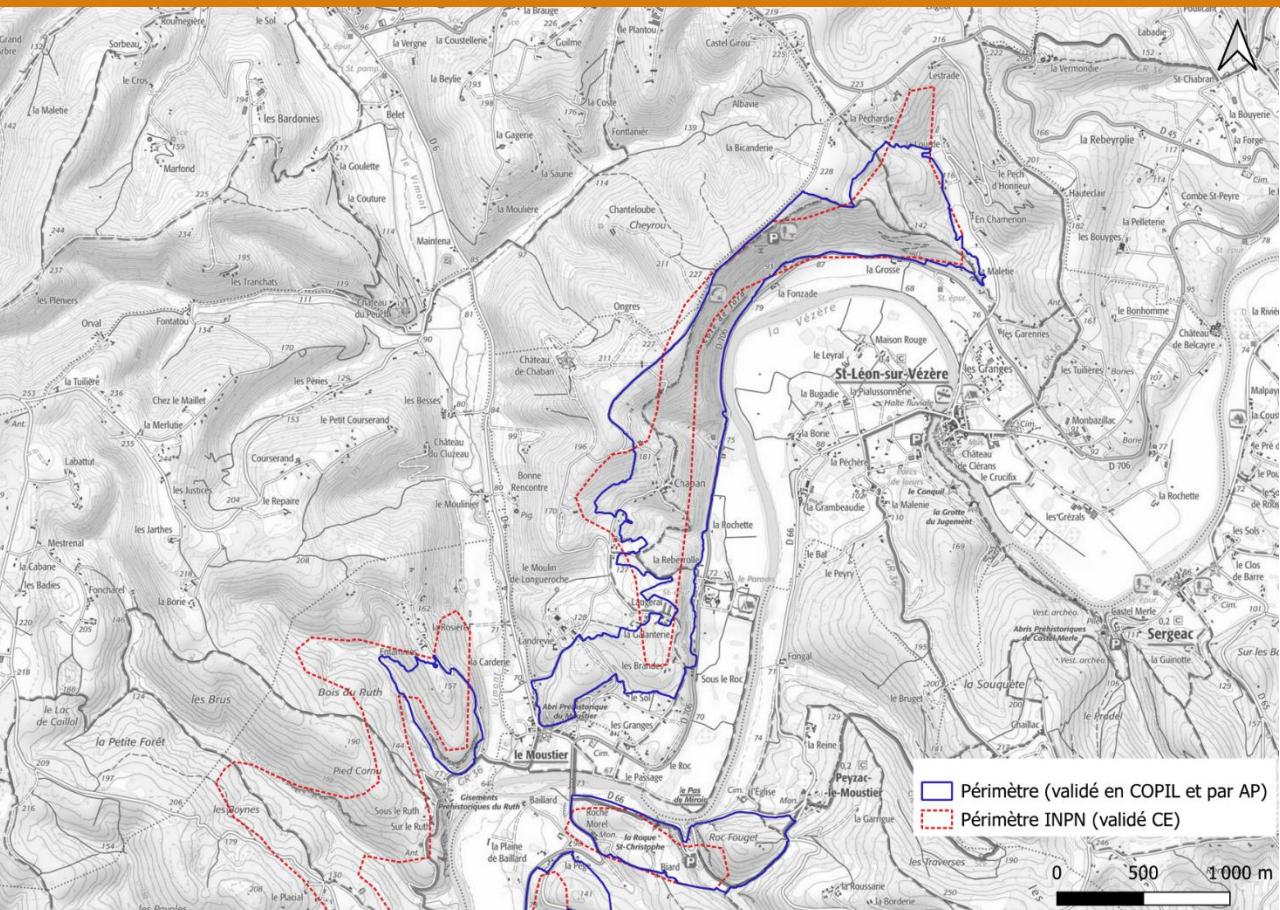
Conception graphique : CBNSA, Vincent VERITE - 11/2025
Sources : IGN, CBNSA

Format d'impression : A4

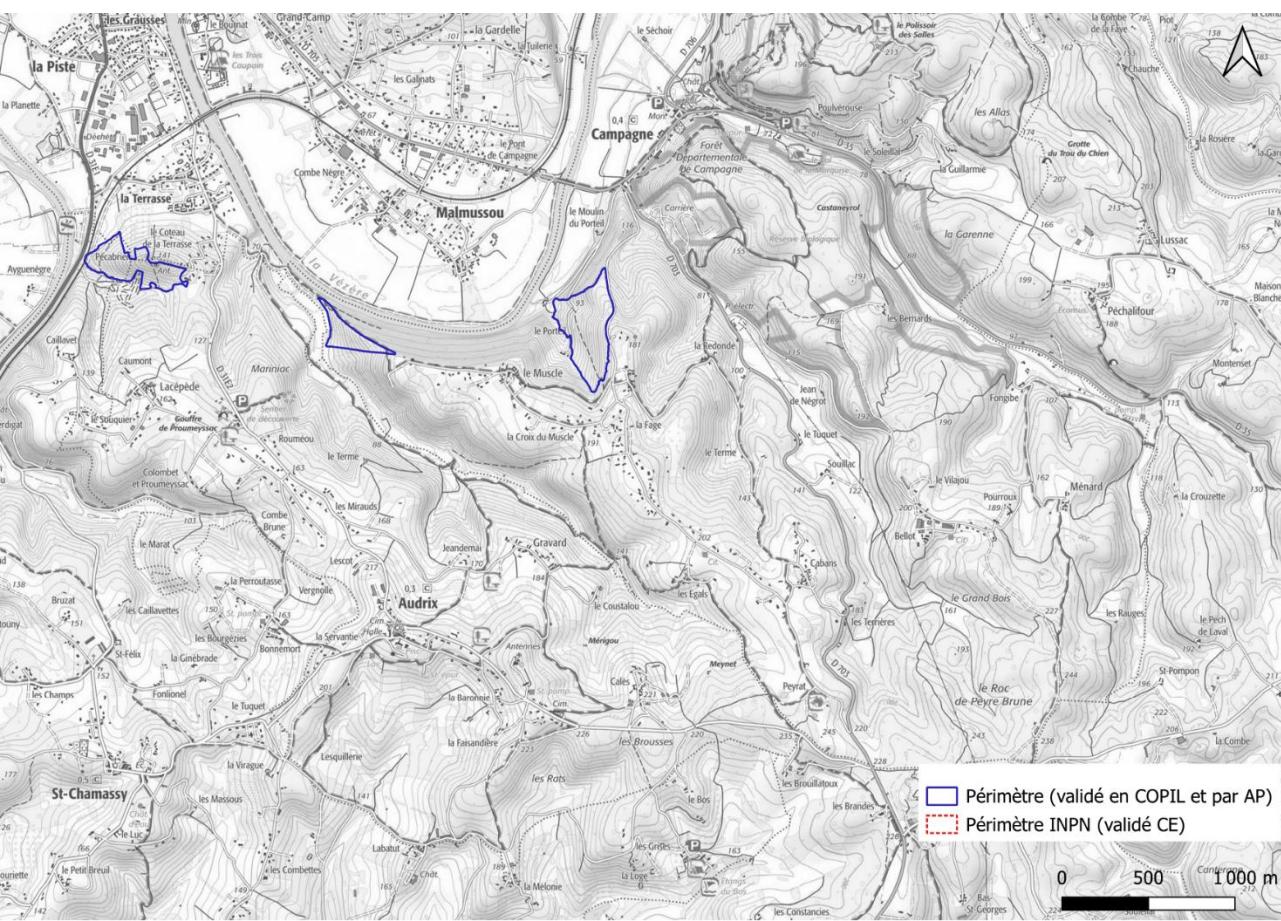
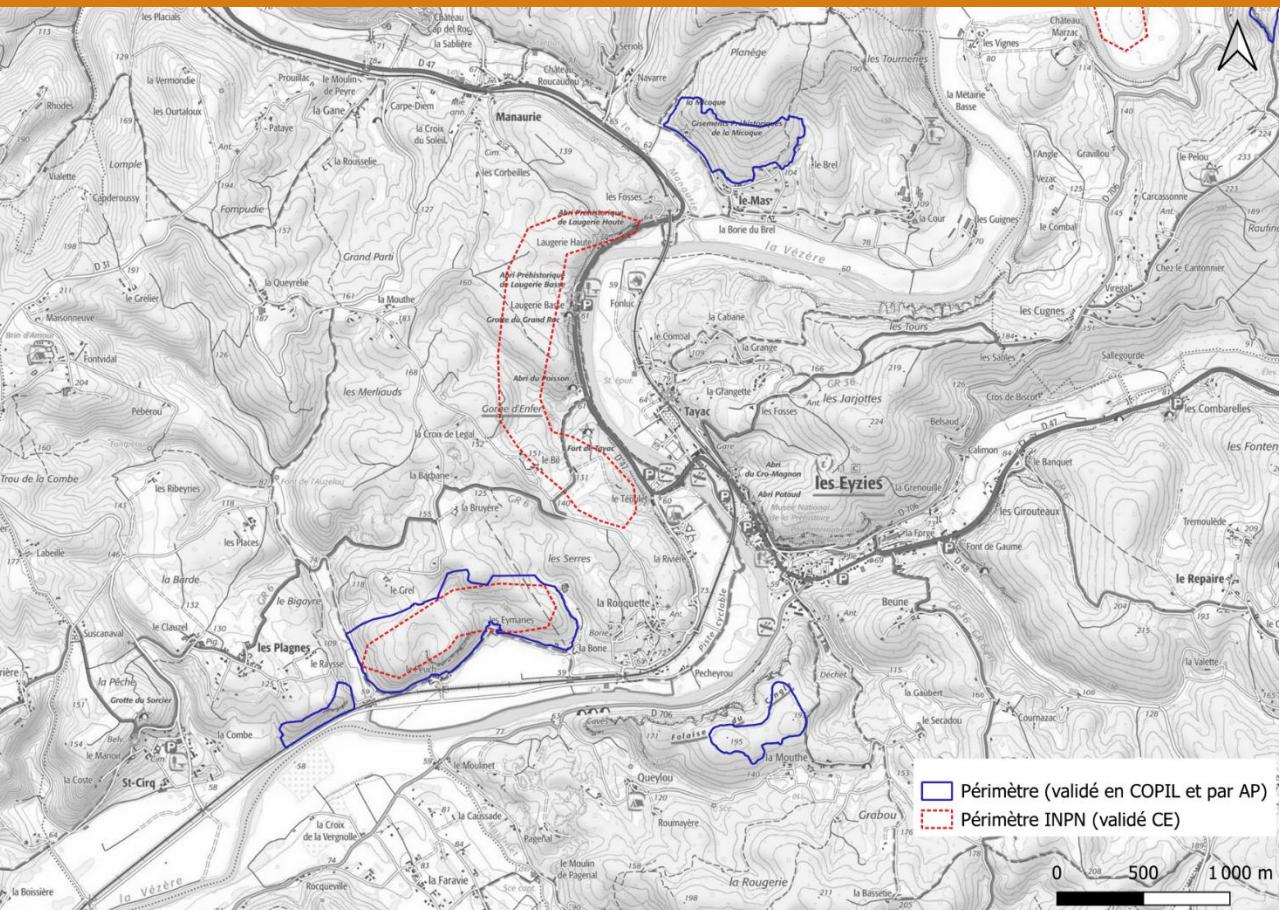
Périmètres : ZOOMS



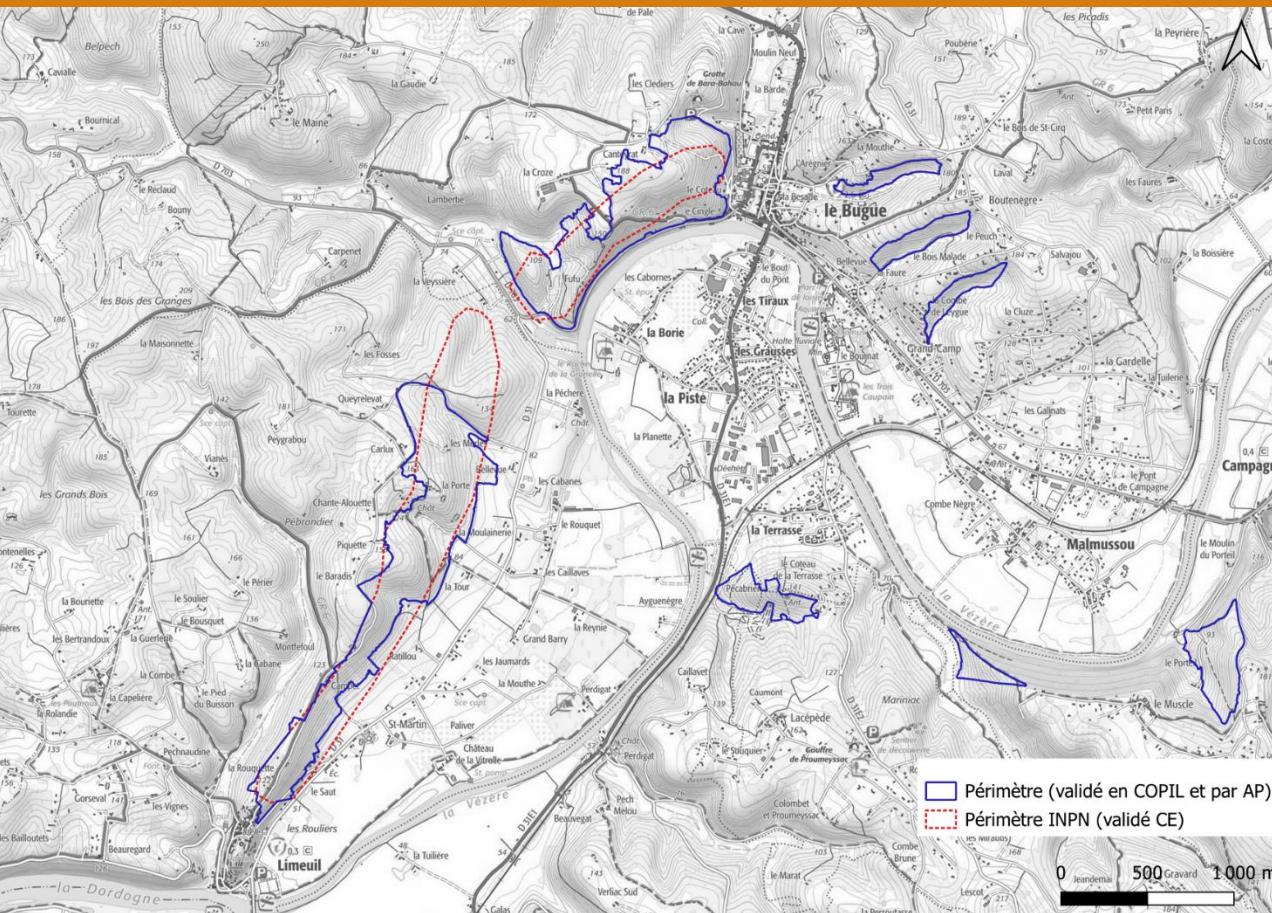
Périmètres : ZOOMS



Périmètres : ZOOMS



Périmètres : ZOOMS





Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

RAPPEL DU DOCOB – ENJEUX

Enjeux liés aux habitats naturels: 12 HIC



Pelouse sèche



Tonsures annuelles



Lande à Genévriers



Prairie de fauche

Habitats ouverts et semi-ouverts



Dalles rocheuses à
orpins



Source pétrifiante



Grotte non
exploitée par le
tourisme



Végétation des
parois rocheuses

Habitats rocheux



Hêtraies calcicoles



Forêt de pente à
Tilleul à grandes
feuilles



Chênaies vertes



Forêts alluviales à
Aulne et Frêne

Habitats forestiers

Enjeux liés aux espèces

- Plusieurs Espèces d'Intérêt Communautaire
 - Annexe II de la DHFF
 - Annexe IV de la DHFF
- Autres enjeux liés aux espèces de faune et de flore :
 - Espèces protégées (PN, PR, PD)
 - Espèces menacées (listes rouges : VU, EN, CR)
 - Espèces à enjeu de conservation



Mise à jour du FSD : Espèces Annexe II DHFF



Le Petit Rhinolophe



Le Grand Rhinolophe



Le Rhinolophe euryale



La Barbastelle d'Europe



Le Minioptère de Schreibers



Le Murin de Bechstein



Le Grand Murin



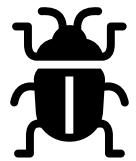
Le Petit Murin



Le Murin à oreilles échancrées



Mise à jour du FSD : Espèces Annexe II DHFF



Le Damier de la Succise



Le Lucane cerf-volant

Mise à jour du FSD : Espèces Annexe IV DHFF



L'Azuré du Serpolet



- | La Pipistrelle de Kuhl
- | La Pipistrelle commune
- | Le Murin de Daubenton
- | La Pipistrelle pygmée
- | La Sérotine commune
- | Le Vespère de Savi
- | La Noctule de Leisler



L'Alyte accoucheur



- | Le Lézard des murailles
- | La Couleuvre verte et jaune



Enjeux liés aux espèces : Synthèse

- Annexe II : 11 espèces :
 - 9 mammifères (chauves-souris), 1 papillon, 1 coléoptère
- Annexe IV : 11 espèces :
 - 7 mammifères (chauves-souris), 2 reptiles, 1 amphibien, 1 papillon
- Autres espèces importantes (70) :
 - 36 plantes, 21 oiseaux, 11 papillons, 2 reptiles, 1 amphibien, 1 libellule



La Lézard ocellé



La Grande Coronide



Le Cordulégastre bidenté



Anacamptide odorante

© T. Bourhis-Baugné



Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

MISSIONS CONFIÉES AUX OPÉRATEURS

Les missions d'animation du site N2000



Information et communication sur le dispositif N2000



Mise en œuvre des outils de gestion contractuels

Mise en œuvre des MAEC

Mise en œuvre des Contrats N2000



Assistance à l'application du régime d'évaluation d'incidence



Coordination générale

Rédaction des bilans d'animation annuels et mise à jour du DOCOB

Préparation et animations des réunions de COPIL



Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

BILAN DE L'ANIMATION RÉALISÉE EN 2025



Informer et communiquer

- Site Internet dédié : www.coteaux-calcaires-vallee-vezere.fr
 - Maintenance du site Internet
 - Alimentation de la rubrique téléchargements





Informer et communiquer

- Contexte : Printemps de la Biodiversité en Vallée de l'Homme
- Plusieurs animations/sorties natures réalisées sur le territoire en 2025
- Certaines sur le périmètre du site Natura 2000 . Exemple :
 - 23/04/2025 – Peyzac-le-Moustier : A la rencontre du Faucon pèlerin (LPO)
 - 10/05/2025 – Les Farges : A la découverte des Lézards et autres reptiles (Cistude Nature)
 - 14/05/2025 - Campagne : Enjeux biodiversités associés aux vieilles forêts et forêts anciennes (CEN NA)



Assistance évaluation des incidences N2000

- Article 6 de la Directive HFF: « tout plan ou projet susceptible d'affecter ce site de manière significative, [...] fait l'objet d'une évaluation appropriée de ses incidences sur le site eu égard aux objectifs de conservation de ce site »
- 3 listes recensant les plans, projets, manifestations et activités soumises à cette évaluation :
 - une liste nationale définie par l'Article R414-19 du code de l'environnement
 - une 1ère liste locale définie par l'Arrêté préfectoral du 30 mai 2011
 - Une 2ème liste locale définie par l'Arrêté préfectoral du 20 mars 2012





Assistance évaluation des incidences N2000

- Objectif de la mission :
 - Assister les maîtres d'ouvrage de projet pour réaliser l'évaluation des incidences
 - Assurer l'information et répondre aux sollicitations de porteurs de projets pouvant impacter le site Natura 2000
 - Assurer une veille locale en lien avec les collectivités
- Sollicitation par des porteurs de projet :
 - 2025 : 3 sollicitations (manifestations sportives)





Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

- Objectifs de la mission :
 - Assurer la conservation des habitats naturels et des espèces du site
 - Mettre en place des actions de gestion/restauration et des pratiques agricoles favorables aux habitats et espèces d'intérêt communautaire cités dans le DOCOB
 - Soutenir la mise en œuvre ou le maintien de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**
- 2 outils principaux :
 - Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC)
 - Contrats Natura 2000 (forestiers ou ni agricole ni forestier)





Mettre en œuvre les outils contractuels de gestion

	Contrats Natura 2000 ni agricole ni forestier	Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
<u>Objectifs:</u>	Financer des investissements ou des actions d'entretien non productifs visant à assurer le maintien ou le cas échéant, le rétablissement dans un état de conservation favorable des HIC et EIC	Accompagner les exploitations agricoles qui s'engagent dans le maintien ou le développement de pratiques favorables à l'environnement Mobiliser pour répondre aux enjeux environnementaux rencontrés sur les territoires tels que la préservation de la qualité de l'eau, de la biodiversité, des sols ou de la lutte contre le changement climatique
<u>Financement :</u>	Prise en charge 100% si porteur privé Prise en charge 80% si porteur public	Rémunérées sur la base des surcoûts et manques à gagner
<u>Pour qui ? :</u>	Propriétaire ou ayant-droit / Non agriculteur	Exploitant agricole en activité
<u>Où? :</u>	Sur des parcelles ni forestière ni agricoles sur lesquelles des HIC ou des EIC ont été identifiés	Sur des parcelles déclarées à la PAC
<u>Durée du contrat:</u>	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)	5 ans sur la base du volontariat (en règle générale)

Mise en œuvre des MAEc - Cadre général

- **Objectif** : Favoriser la mise en œuvre ou le maintien de **pratiques agricoles favorables à l'environnement**
- **MAEC** : Obligations (cahier des charges) / Rémunération



- **Financement** : FEADER / État / Agences de l'eau
- **Gestion** : DRAAF NA / Région NA

Mise en œuvre des MAEc - Programmation 2023-2027

1 AAP en 2025

11 PAEC déposés en
Dordogne

1 PAEC

=

Territoire
+
Enjeux

MAEc
ouvertes

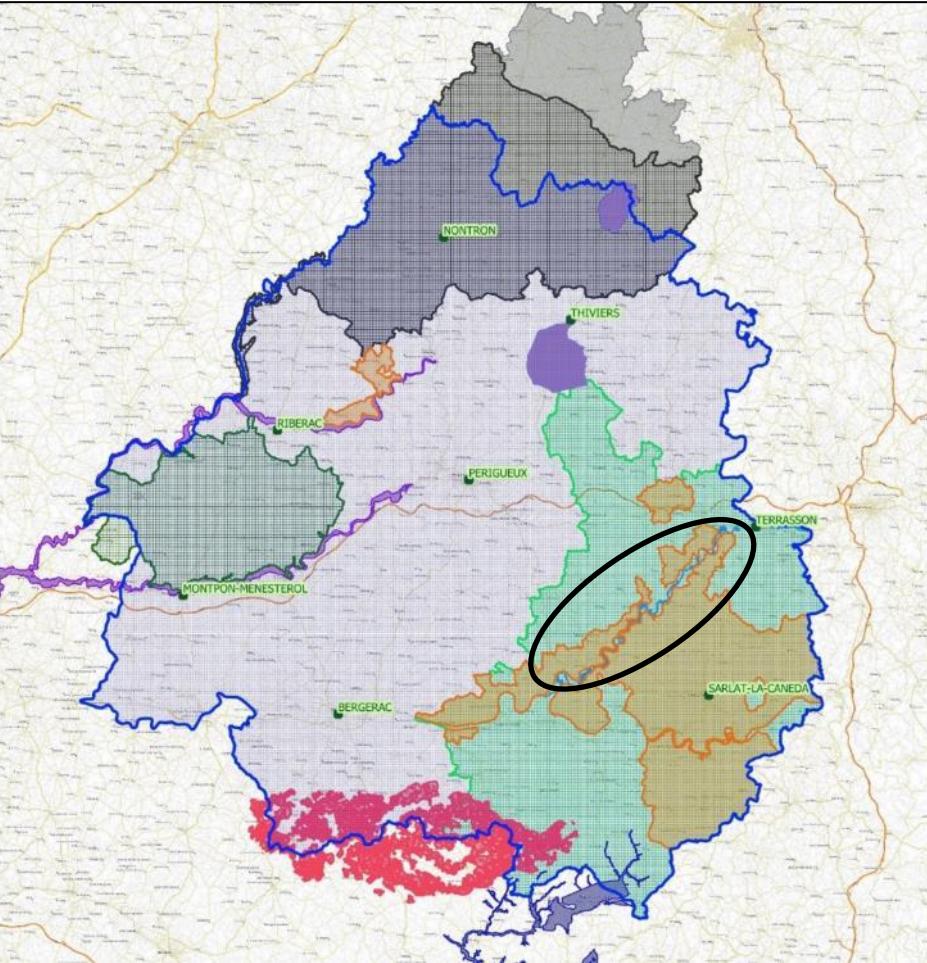
**PAEC VALIDES EN
DORDOGNE**

Campagne MAEC 2023

LEGENDE

- Villes principales
- PAEC NA_BD24
- PAEC NA_DOUB
- PAEC NA_DROP
- PAEC NA_GLVL
- PAEC NA_ISDR
- PAEC NA_LOTA
- PAEC NA_PLBV
- PAEC NA_PLPF
- PAEC NA_VEZE
- PAEC NA_ZP24
- PAEC NA_EL24

OSM Routes et villes



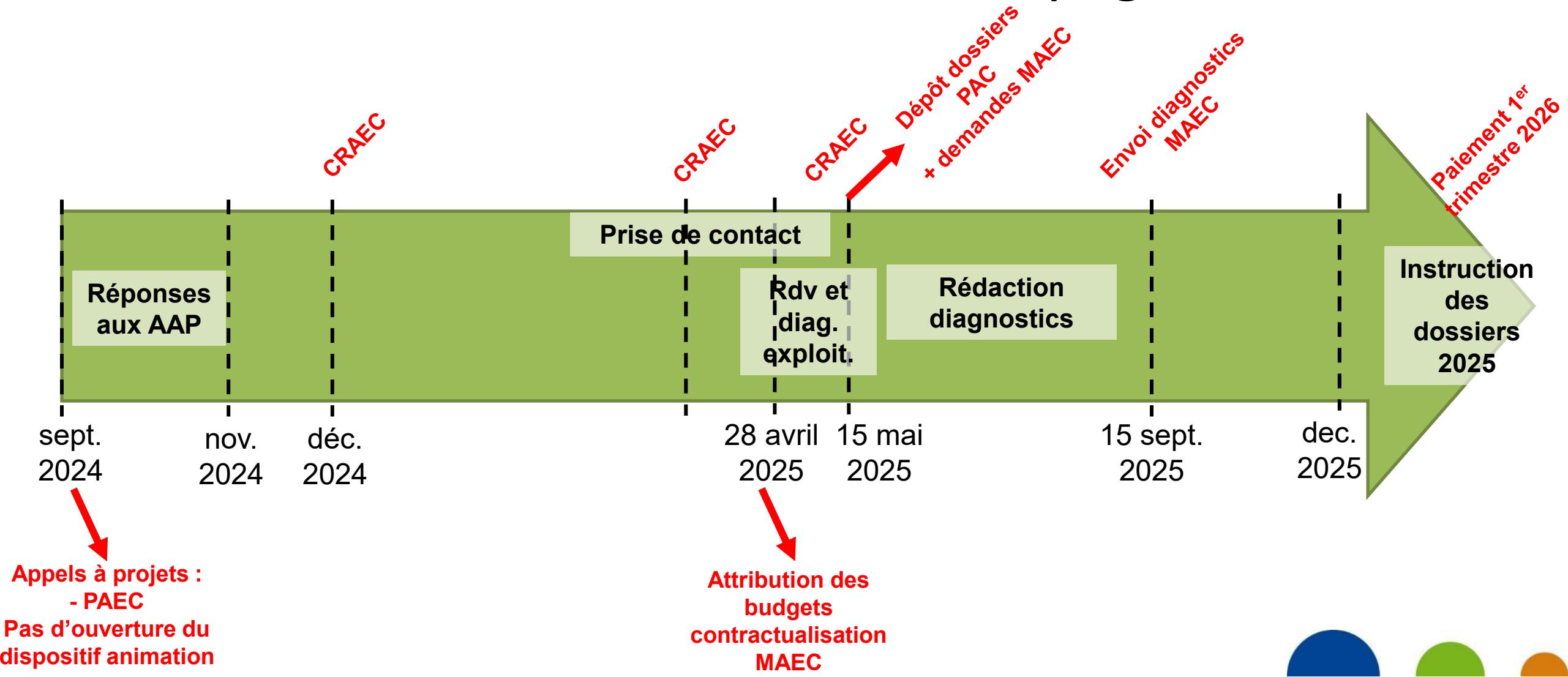
Sur le site Natura 2000, 3 PAEC se superposent :

NA_BD24 : enjeu = maintien de la biodiversité

NA_ZP24 : enjeu = développement du pastoralisme

NA_EL24 : enjeu = bien-être animal et l'autonomie fourragère des élevages

Mise en œuvre des MAEc : Campagne 2025





Mise en œuvre des MAEc - PAEC NA_BD24

Coteaux calcaires et petites vallées humides en Dordogne

- **Enjeu :** Biodiversité
= Fusion de 5 anciens PAEC sur sites N2000
- **Budget demandé vs Enveloppe réservataire**
 - 2025 : 180 000 € vs 126 000 €

Opérateur :



Animateurs :





PAEC NA_BD24 : Mesures ouvertes

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure (€/ha)
CIFF	Création de couverts d'intérêt faunistique et floristique	652
CPRA	Création de prairie	358
ESP2	Protection des espèces - Retard de fauche au 5 juin (25 jours)	145
ESP3	Protection des espèces - Retard de fauche au 15 juin (35 jours)	200
ESP4	Protection des espèces - Retard de fauche au 25 juin (45 jours)	254
MHU2	Préservation des milieux humides - amélioration de la gestion par le pâturage	201
OUV2	Maintien de l'ouverture des milieux - amélioration de la gestion par le pâturage	204
IAE1	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Ligneux	0,8 €/ml
IAE3	Entretien durable des infrastructures agro-écologiques – Fossés	1,6 €/ml



PAEC NA_BD24 : Bilan 2025

- A l'échelle des communes concernées par le site Natura 2000 :
 - Pas de surfaces concernées sur le site

PAEC NA_BD24 : Bilan 2023 – 2024- 2025



Parcelles engagées - 2023-2025
PAEC NA BD24 / Dordogne
Secteur Coteaux de la Vézère



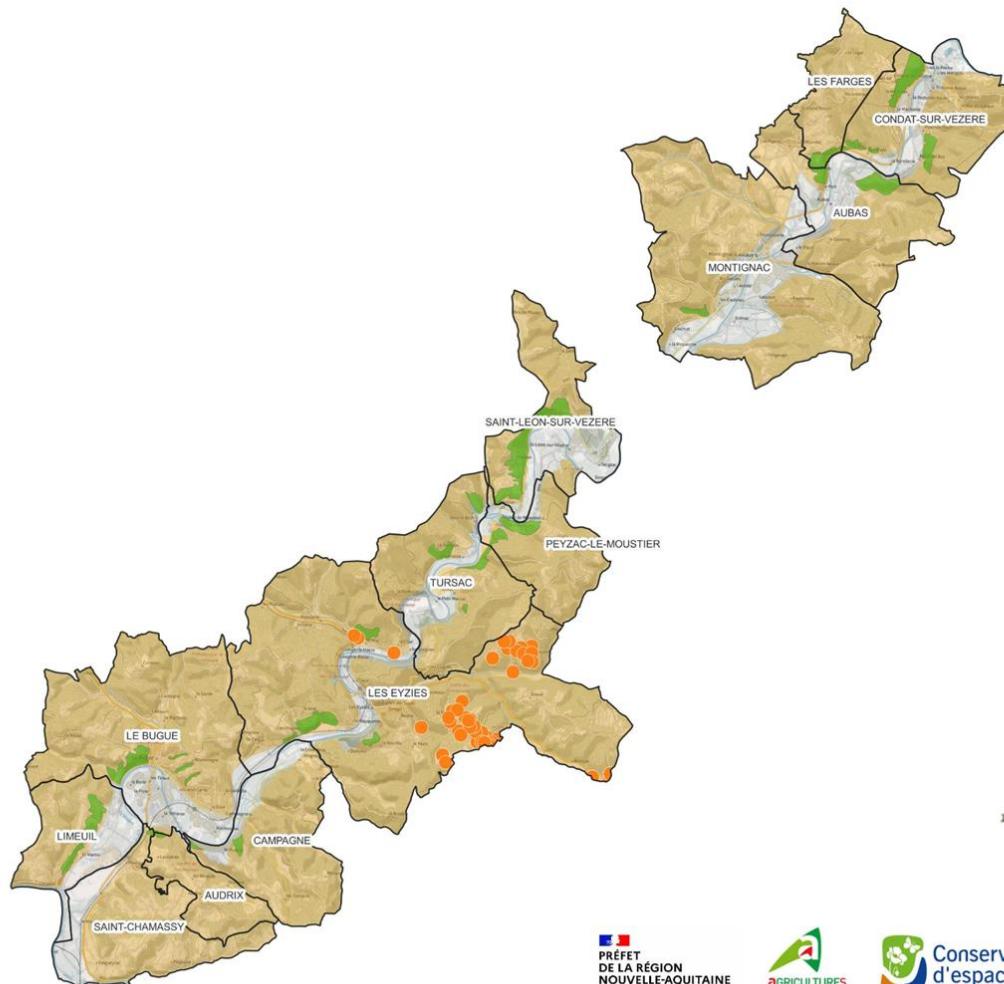
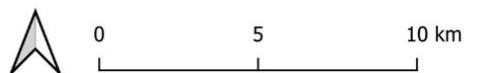
Année d'engagement des parcelles

- 2023
- 2024

Sources : CEN Nouvelle-Aquitaine (2023-2024), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren

Limites

- Communes
- Périmètre PAEC NA_BD24
- Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



PAEC NA_BD24 : Bilan 2023 – 2024- 2025



Parcelles engagées - 2023-2025
PAEC NA BD24 / Dordogne
Secteur Coteaux de la Vézère

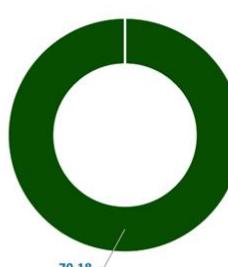


Mesures MAEC

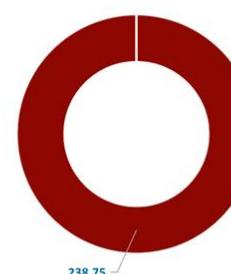
- CIFF
- CPRA
- ESP2
- ● ESP3
- ● ESP4
- MHU2
- OUV2
- IAE1
- IAE3

- Couvert intérêt faune/flore
- Création de prairies
- Retard d'usage
25 à 45 jours
- Préservation milieux humides
- Ouverture des milieux
- Ligneux
- Fossés

Surface par mesure en ha

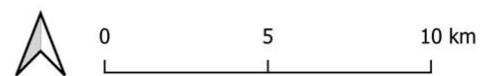


Longueur par mesure en ml

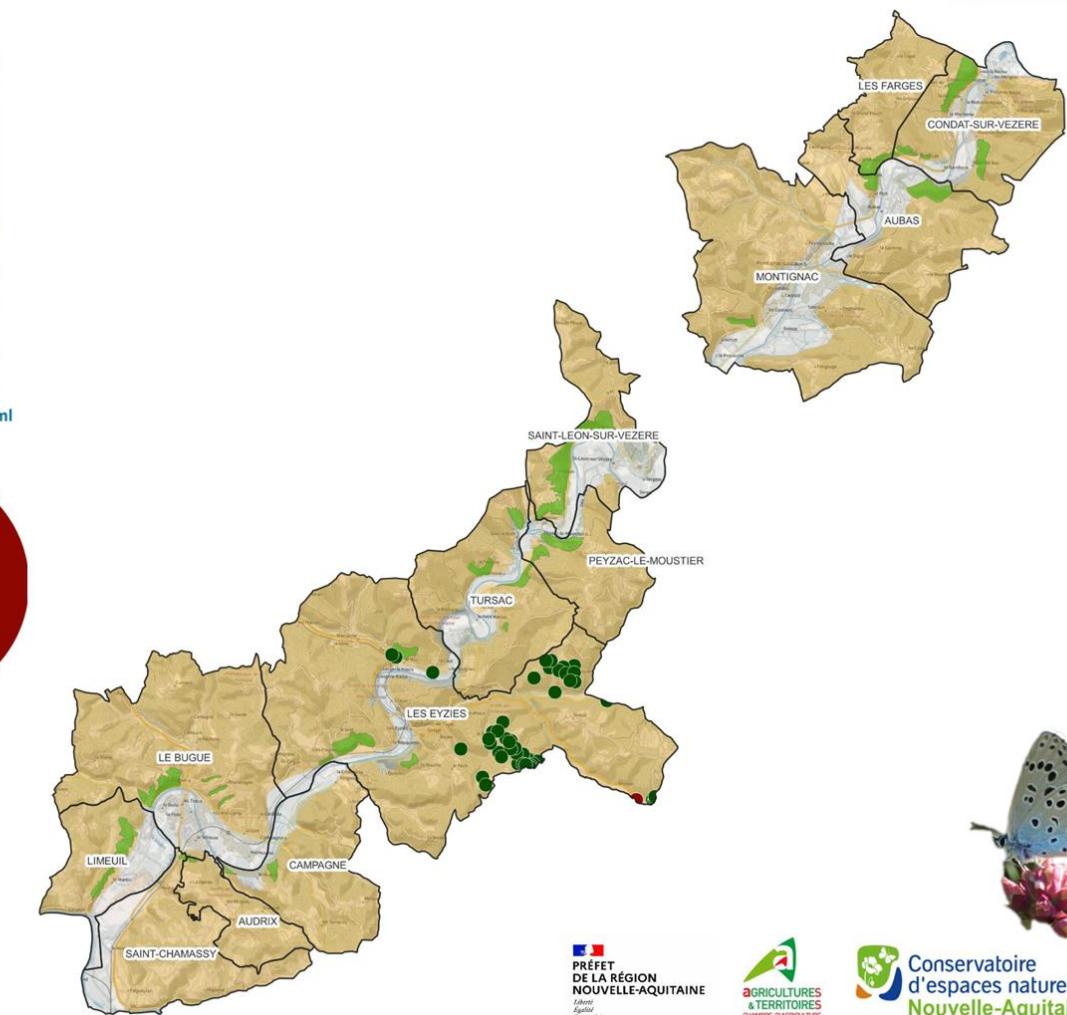


Limites

- Communes
- Périmètre PAEC NA_BD24
- Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



Sources : CEN Nouvelle-Aquitaine (2023-2024), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren





Mise en œuvre des MAEc - PAEC NA_ZP24

Zone pastorale de Dordogne

- **Enjeu :** Pastoralisme
= Zone pastorale de Dordogne
- **Budget demandé vs Enveloppe réservataire**
 - 2025 : 285 000 € vs 200 000 €

Opérateur :



Animateurs :





PAEC NA_ZP24 : Mesures ouvertes

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure (€/ha)
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée	51 €
PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux Objectif : préserver la durabilité et l'équilibre agro-écologique des prairies permanentes à flore diversifiée	88 €
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage Objectif : assurer à l'ensemble des surfaces engagées une utilisation qui permette d'éviter la fermeture des milieux tout en préservant la biodiversité	72 €



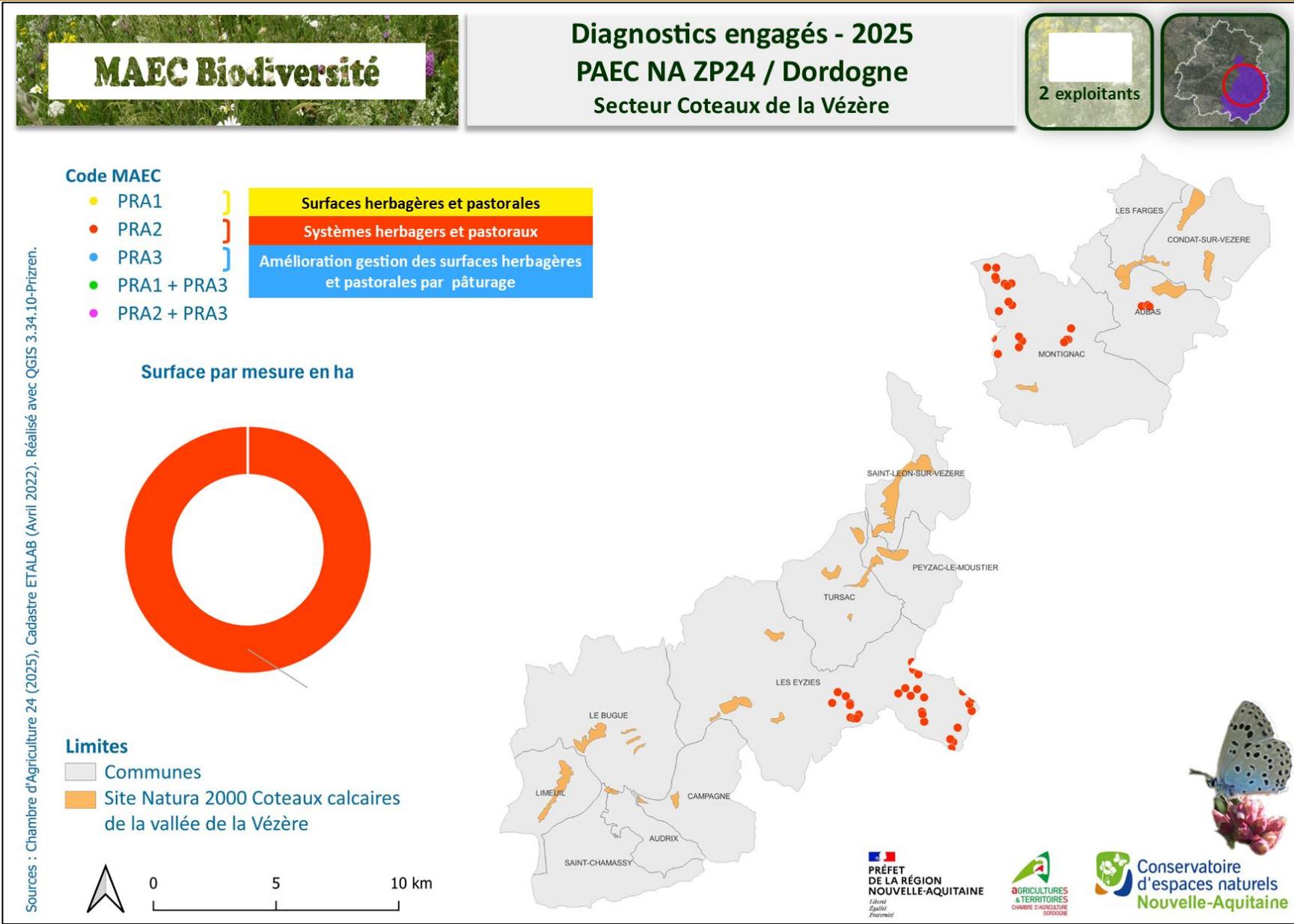
PAEC NA_ZP24 : Bilan 2025

A l'échelle des communes concernées par le site Natura 2000

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure	2025		
			Nombre d'exploit. engagées	Surface (ha) Linéaire (ml)	Montant sur 5 ans
PRA1	Surfaces herbagères et pastorales	51 €/ha	-	-	- €
PRA2	Systèmes herbagers et pastoraux	88 €/ha	2	26 ha	11 440 €
PRA3	Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	72 €/ha	-	-	- €
PRA1+ PRA3	Surfaces herbagères et pastorales + Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	123 €/ha	-	-	- €
PRA2+ PRA3	Systèmes herbagers et pastoraux + Amélioration de la gestion des surfaces herbagères et pastorales par le pâturage	160 €/ha	-	-	- €
			2 dossiers engagés	26 ha	11 440 €

PAEC NA_ZP24 : Bilan 2025

A l'échelle des communes
concernées par le site
Natura 2000



PAEC NA_ZP24 : Bilan 2023 – 2024- 2025



Parcelles engagées - 2023-2025
PAEC NA ZP24 / Dordogne
Secteur Coteaux de la Vézère



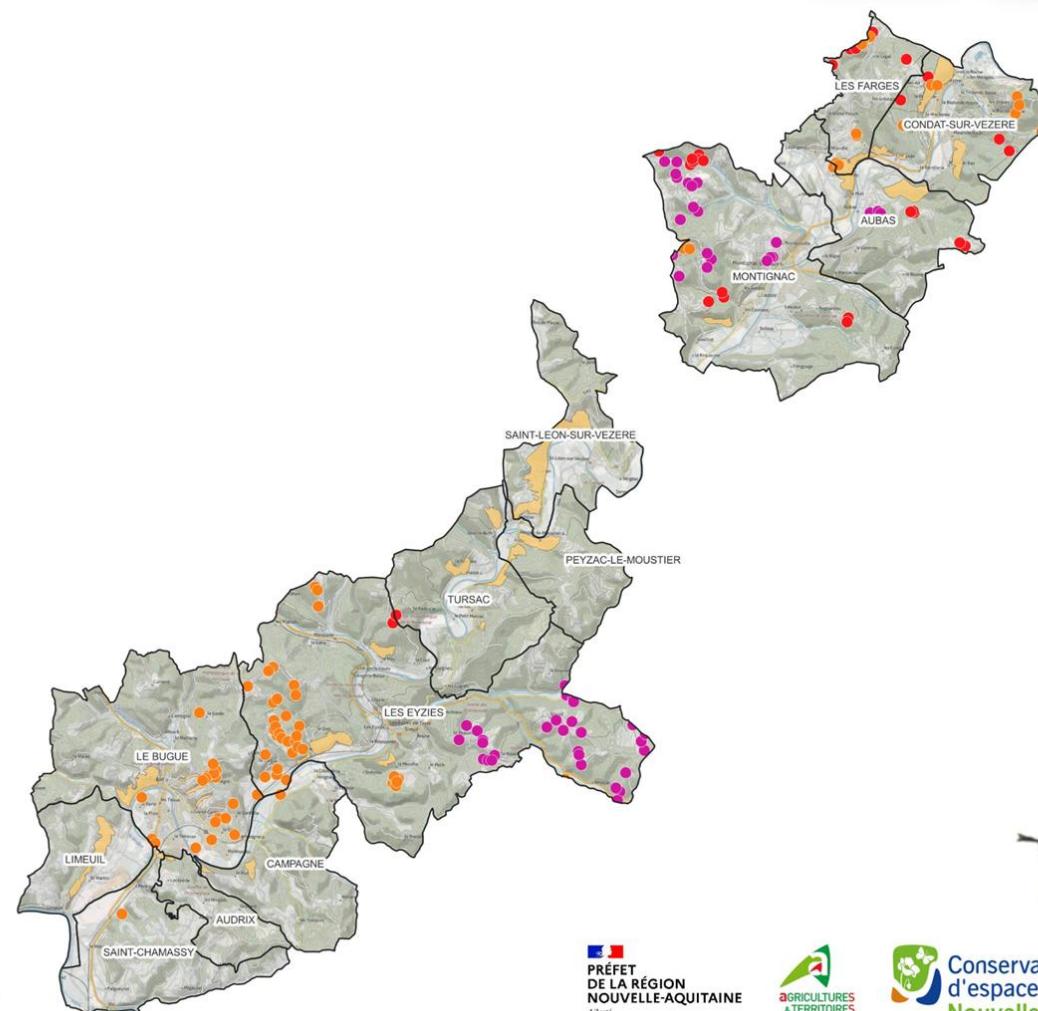
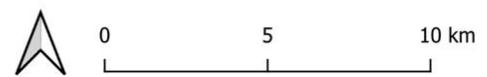
Année d'engagement des parcelles

- 2023
- 2024
- 2025

Sources : Chambre d'Agriculture 24 (2025), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren.

Limites

- Communes
- Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



PAEC NA_ZP24 : Bilan 2023 – 2024- 2025



Parcelles engagées - 2023-2025
PAEC NA ZP24 / Dordogne
Secteur Coteaux de la Vézère



Mesure MAEC engagée

- [Yellow] PRA1
- [Red] PRA2
- [Blue] PRA3
- [Green] PRA1 + PRA3
- [Magenta] PRA2 + PRA3

- Surfaces herbagères et pastorales
- Systèmes herbagers et pastoraux
- Amélioration gestion des surfaces herbagères et pastorales par pâturage

Sources : Chambre d'Agriculture 24 (2025), Cadastre ETALAB (Avril 2022). Réalisé avec QGIS 3.34.10-Prizren.



Limites

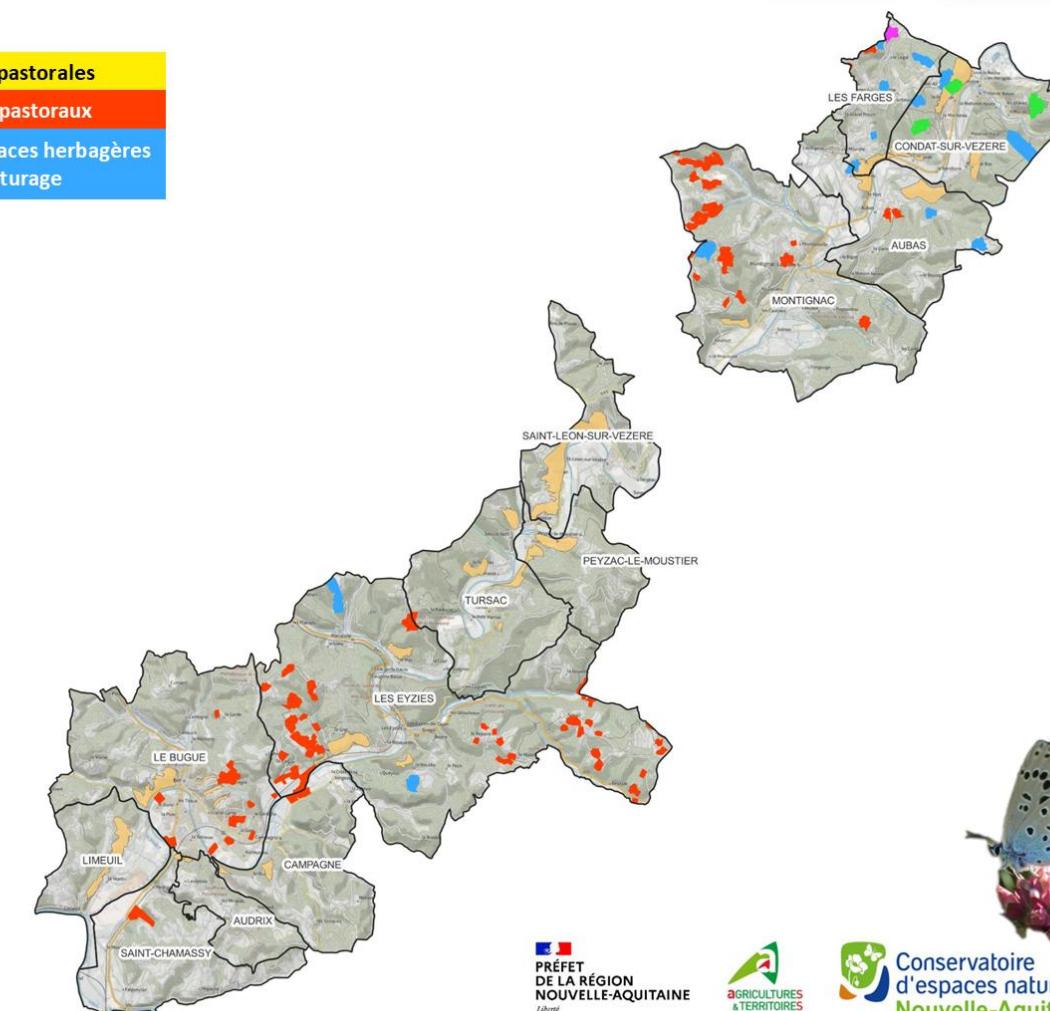
- Communes
- Site Natura 2000 Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère



0

5

10 km





Mise en œuvre des MAEc - PAEC NA_EL24

Territoire élevage Dordogne

- **Enjeu :** Élevage et bien-être animal
= Département de La Dordogne
- **Budget demandé vs Enveloppe réservataire**
 - 2025 : 1 500 000 € vs non connue

Opérateur :



Animateurs :





PAEC NA_EL24 : Mesures ouvertes

Code mesure	Mesure	Montant de la mesure (€/ha)	Plafond / exploitation
HBV2	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	177 €	50 ha
HBV3	Bien-être animal - Autonomie fourragère - Elevages d'herbivores	233 €	50 ha
MONO	Bien-être animal - Elevages de monogastriques, amélioration des parcours	735 €	8 ha (parcours)



PAEC NA_EL24 : Bilan 2025

- A l'échelle des communes concernées par le site Natura 2000 :
 - Pas d'exploitations concernées sur le site



MAEC : Perspectives 2026

Code du PAEC	Nombre d'exploitations envisagées à l'échelle du PAEC	Surface ou linéaire envisagée à l'échelle du PAEC	Montant prévisionnel sur 5 ans à l'échelle du PAEC
NA BD24	10	127 ha 2 000 ml	180 600 €
NA ZP24	5	300 ha	140 000 €
NA EL24	18	1 220 ha	1 331 000 €



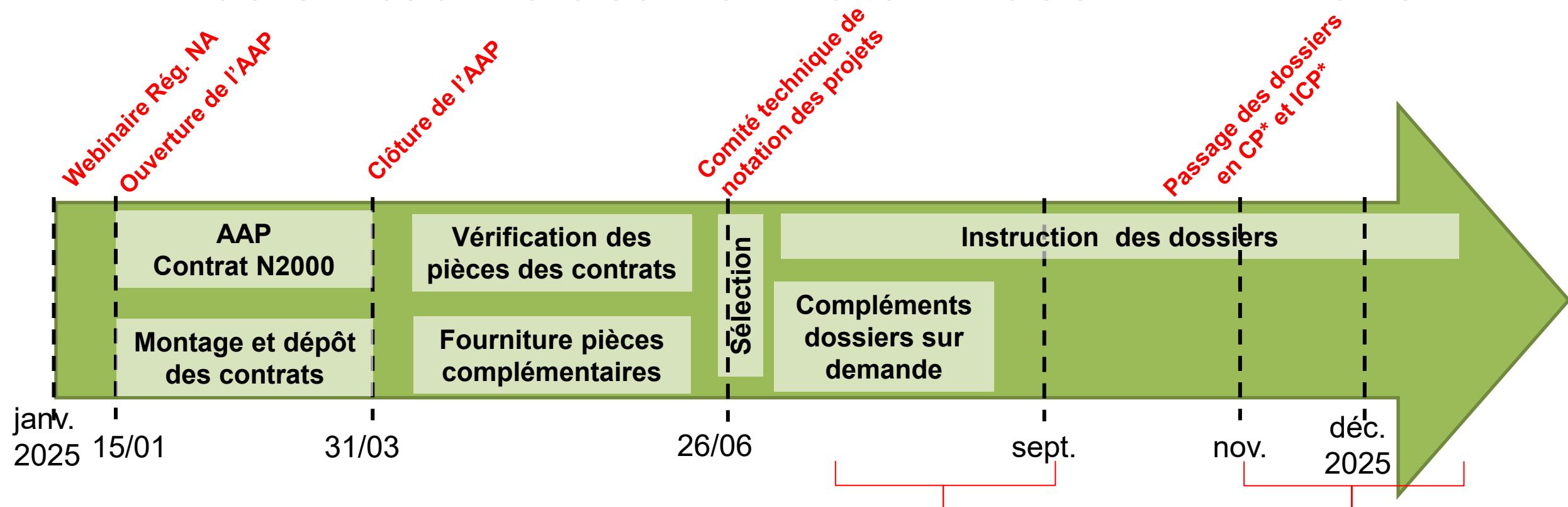


Mise en œuvre des Contrats N2000 - Montage de contrat

- 2024 : Pas d'AAP « Contrat Natura 2000 »
- 2025 : Lancement d'un AAP « Contrat Natura 2000 »



Mise en œuvre des Contrats N2000 – AAP 2025



*CP : Commission permanente

*ICP : Instance de Consultation des Partenaires



Mise en œuvre des Contrats N2000 - Montage de contrat

- 2025 :
 - 1 projet de contrat déposé en réponse à l'AAP « Contrat Natura 2000 »
 - 1 bénéficiaire :
 - AFPL du Randal
 - 1 contrat retenu en comité technique de notation
 - 1 contrat recevable (accusé de recevabilité)





Mise en œuvre des Contrats N2000 - Montage de contrat

Bénéficiaire :
AFPL du Randal

Intitulé du contrat :

Gestion pastorale de pelouses sèches calcaires et milieux associés sur les coteaux de la Vézère (L'Escaleyrou, La Roche Chapelane, La Valade)

Commune concernée :

Aubas, Condat-sur-Vézère

Nombre de parcelles concernées :
12

Secteurs :
3 secteurs distincts : L'Escaleyrou, La Roche Chapelane, La Valade

Opérations financées :

- **N03Ri** : Gestion pastorale d'entretien des milieux ouverts dans le cadre d'un projet de génie écologique

Nombre d'année d'intervention prévu :
4 (2025 à 2028)



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Aquitaine

Contrat Natura 2000 - AFPL Le Randal

Localisation des opérations de gestion (L'Escaleyrou)

0 50 100 m

Contrat Natura 2000 - AFPL Le Randal
Localisation des opérations de gestion (La Roche Chapelane)

Realisation : CEN Nouvelle-Aquitaine (02/2025)

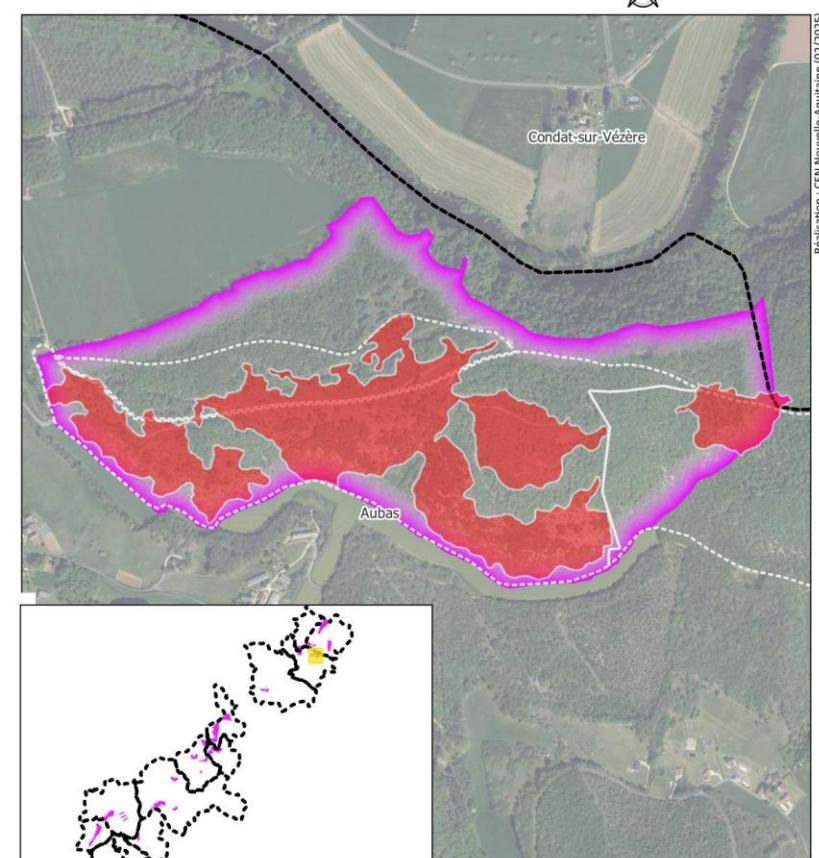
0 50 100 m

Contrat Natura 2000 - AFPL Le Randal

Localisation des opérations de gestion (La Valade)

0 50 100 m

Realisation : CEN Nouvelle-Aquitaine (02/2025)



Limites parcellaires

Opérations de gestion prévues entre 2025 et 2028

N03RI - Gestion pastorale (pâturage ovin)

Limites communales

Perimètre site Natura 2000

Limites parcellaires

Opérations de gestion prévues entre 2025 et 2028

N03RI - Gestion pastorale (pâturage ovin)

Limites communales

Limites parcellaires

Opérations de gestion prévues entre 2025 et 2028

N03RI - Gestion pastorale (pâturage ovin)

Perimètre site Natura 2000

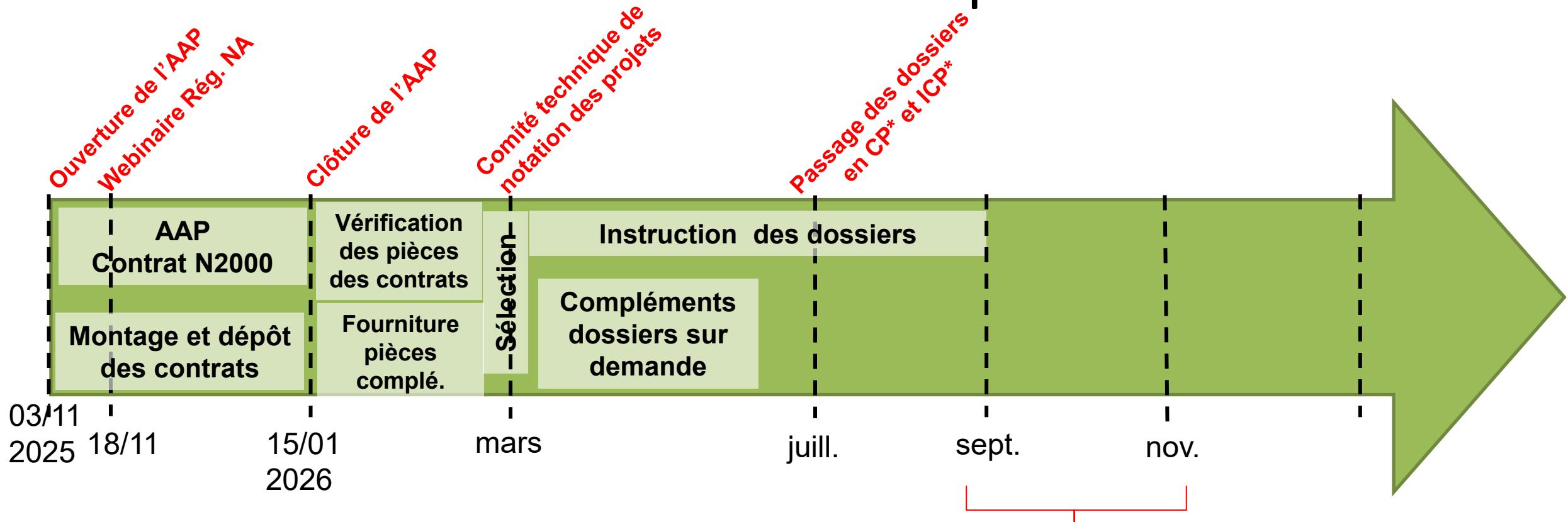


Mise en œuvre des Contrats N2000 – Suivi de contrat

- 2025 :
 - 1^{ère} année de mise en œuvre du contrats N2000 (durée de 4 ans)
 - 1 bénéficiaires :
 - AFPL du Randal
 - Interventions réalisées ou à finaliser :
 - Gestion pastorale = pâturage ovin (N03Ri)



Contrats N2000 – Perspectives



*CP : Commission permanente

*ICP : Instance de Consultation des Partenaires

Rédaction et envoi des
Décision Juridiques aux
bénéficiaires



Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

AUTRES PROGRAMMES/PROJETS EN LIEN AVEC NATURA 2000



Stratégie Locale de Biodiversité - CCVH



Stratégie Locale pour la Biodiversité

Financements et suivi

Co-financé par la **Région Nouvelle-Aquitaine** et par les **Fonds Verts Européens**

Accompagné par un Bureau d'études

Suivi par l'Agence Régionale de la Biodiversité Nouvelle-Aquitaine (ARB-NA)
(intégration dans un réseau d'intercommunalités de NA engagées dans une SLB)

Plan d'actions

Travail essentiellement basé sur la **biodiversité ordinaire**

Actions mises en oeuvre à échéance **3, 6 et 9 ans**

Différents volets :

- Préservation / valorisation de la biodiversité
- Amélioration des connaissances
- Sensibilisation / médiation / communication
- (Ré-)aménagement (cours d'écoles, zones humides, verger...)



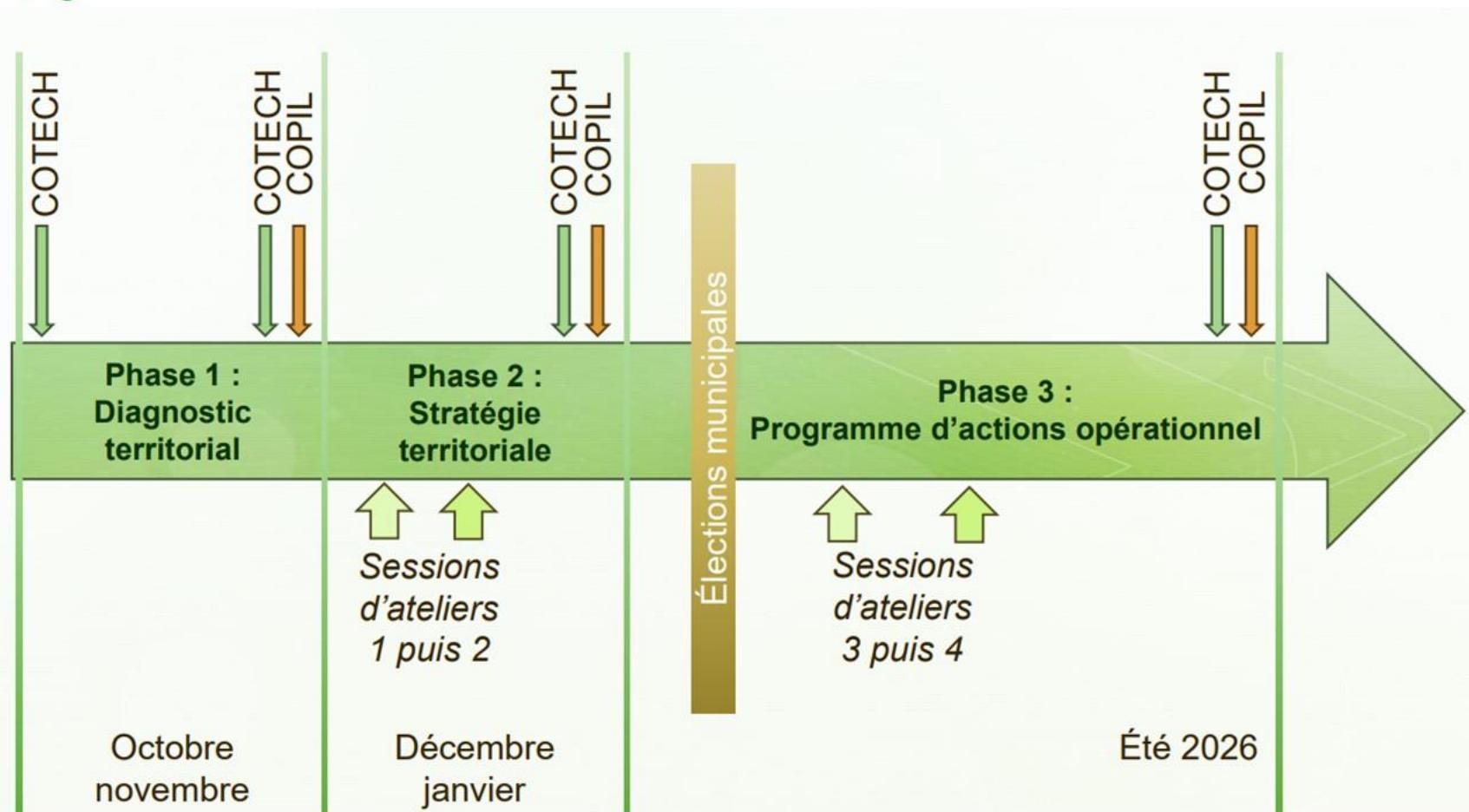
Ateliers en groupes (selon profils)

Sorties terrain



Stratégie Locale pour la Biodiversité

Retroplanning





Expertise PATRINAT - PIP





GRAND SITE
DE FRANCE

Valley de la Vézère

PÔLE
D'INTERPRÉTATION
DE LA PRÉHISTOIRE

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

SRI
SOCIÉTÉ RÉGIONALE
POUR LA BIODIVERSITÉ

Action financée par :

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU GRAND SITE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA MER,
ET DE LA PÊCHE

Région Nouvelle-Aquitaine

Valley de l'Homme

Communauté de Communes
Terrassonais
Haute Périgord Noir

Sarlat Périgord Noir

PN COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Communauté de Communes
Vallée Dordogne Périgord

Projet porté par le Pôle d'interprétation de la Préhistoire dans le cadre de l'animation de la démarche Grand Site de France Vallée de la Vézère, direction Patrice Boulestain

Sous convention de recherche avec le Muséum national d'Histoire naturelle, présidence Gilles Bloch

Coordination et référent projet : Thomas Chiorozas, Pôle/Grand Site de France Vallée de la Vézère, 06.42.38.75.28

thomas.chiorozas@pole-prehistoire.com

Coordination scientifique et recherche : Brian Padilla, Muséum national d'Histoire naturelle, 06.64.34.39.71

brian.padilla@mnhn.fr

Expertise sur la biodiversité et les actions de gestion paysagère au sein du Grand Site de France Vallée de la Vézère 2024/2025

Équipement scientifique

Merci de laisser ce dispositif en place, il permet de suivre les populations de Syrphidae

Les Syrphidae sont une famille de mouches qui imitent souvent les formes, les couleurs vives et parfois le son de certaines espèces d'insectes, par exemple :



Syrphe ceinturé (*Episyrphus balteatus*)



Syrphe du poirier (*Scaeva pyrastri*)



Syrphe élégant (*Epistrophe eligans*)



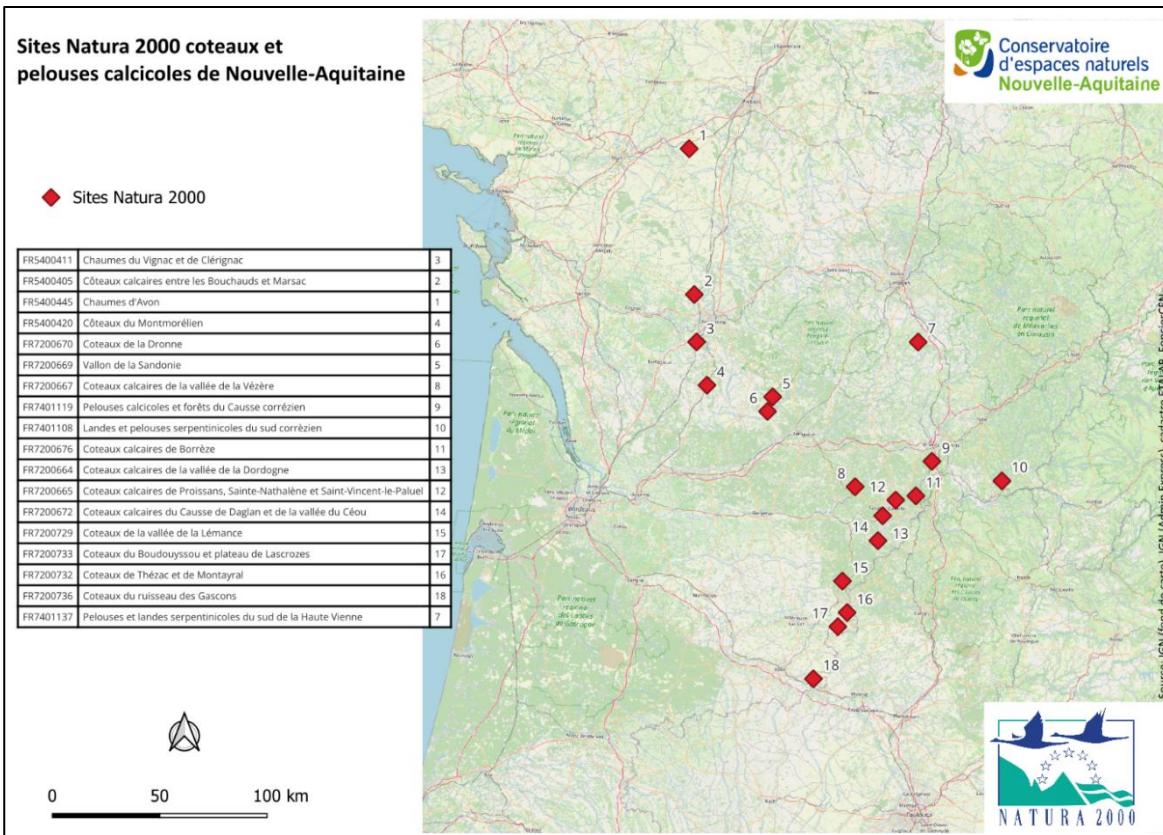


Evaluation de EC HIC - CEN NA

- Niveau national :
 - Les Etats membres doivent entreprendre une évaluation régulière, à intervalle de 6 ans, de l'état de conservation des HIC et rapporter leurs conclusions à la Commission Européenne (1992, Article 17). Cet exercice national est appelé « rapportage art.17 » (Bensettiti et al., 2012). Le suivi de l'état de conservation doit s'opérer sur tout le territoire national par aire biogéographique, dans et hors des sites Natura 2000
- Niveau européen :
 - Les résultats de chaque pays sont remontés à l'Europe. Un rapportage à l'échelle européenne est réalisé
- A l'échelle du site Natura 2000
 - En France, la DHFF est retranscrite au Code de l'environnement, où les articles R414-11 et R414-18 (legifrance.gouv.fr) notifient le suivi et l'évaluation de l'état de conservation des HIC et EIC à l'échelle des sites Natura 2000. Cet état doit être inscrit dans les Documents d'Objectifs (DocObs) de chacun de ces sites et une évaluation et une surveillance doit être assurée par les animateurs à l'aide des outils éventuellement disponible

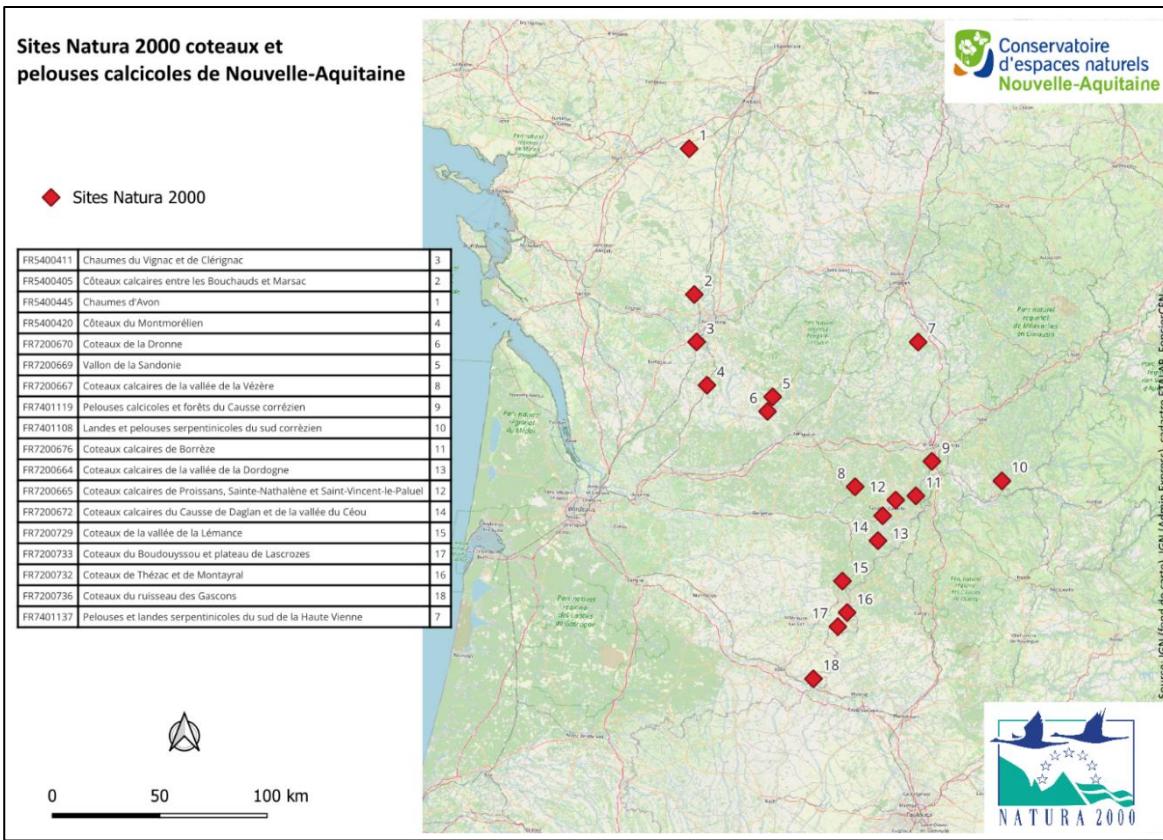
Evaluation de EC HIC - CEN NA

- 10/2024 : AAP « Etudes et suivis scientifiques Natura 2000 »
- Projet visant l'évaluation de l'état de conservation de 3 HIC de pelouses sèches
- Objectifs :
 - Permettre l'évaluation de l'état de conservation à l'échelle du site
 - Alimenter les reporting régionaux et nationaux
- 18 sites Natura 2000 concernés Nouvelle-Aquitaine
- Durée : 3 ans (2025, 2026, 2027)



Evaluation de EC HIC - CEN NA

- Un projet en 3 phases :
 - Phase 1 : Formation des animateurs, élaboration et test de plan d'échantillonnage sur 3 sites, révision de la grille en 2025
 - Phase 2 : Mise en place du suivi sur un ensemble de sites en 2026 et 2027
 - Phase 3 : Analyse des résultats
- Expertise terrain prévu en 2026 sur le site Natura 2000





Cofinancé par
l'Union européenne

Financé par
MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ,
DE LA FORÊT, DE LA MER
ET DE L'Énergie
Etat
de la
France

Mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires

- Date de création : 2019
- Pilotage conjoint des têtes de réseaux :    
- Objectif :
 - Fédérer et Mobiliser le réseau national des élus Natura 2000
 - Renforcer l'intégration territoriale du dispositif
- Actions : Mobilisation (événements), Formation (webinaire thématique, productions diverses), Valorisation (vidéos, retours d'expériences, lettre dédiée)
- <https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/mission-inter-reseaux-natura-2000>
- Contact : Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires aphilippeau@natura2000-territoires.fr





Coteaux calcaires de la vallée de la Vézère

PERSPECTIVES



Perspectives



Fin du marché d'animation au 31/12/2025





Merci de votre attention



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre Territoire

